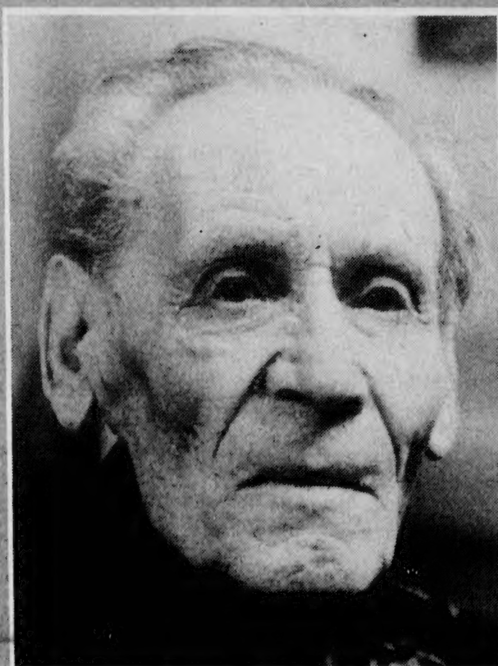
LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 16 Saint-Boniface, du 25 juillet au 31 juillet 1986

HOMMAGE



Auguste Vermette

Auguste Vermette, cet authentique fils de la Prairie, repose maintenant au cimetière de sa paroisse de Saint-Pierre-Jolys.

Les obsèques de cet homme qui a toujours été fier d'être Métis et qui a su inculquer cette fierté à ses descendants ont eu lieu en l'église du Précieux-Sang le jeudi 24 juillet.

Ce raconteur-né, dont les souvenirs, recueillis par Marcien Ferland, ont été publiés dans la série Au temps de la Prairie, est décédé le 21 juillet à l'âge de 95 ans.

Un hommage à Auguste Vermette se trouve en page 2.



Le premier ministre Ed Schreyer *(à droite)* reçoit le Secrétaire d'État Gérard Pelletier *(au centre)*, en compagnie de son adjoint parlementaire, Laurent Desjardins.

Le Manitoba bascule

Même à l'époque, les observateurs n'avaient guère de doutes: la formation en juillet 1969 du premier gouvernement néo de la province allait changer les données fondamentales de la politique manitobaine. Bernard Bocquel a rencontré Laurent Desjardins pour recueillir les réflexions de celui qui a permis la mise en place de l'ordre nouveau. ***Voir page 7.***

ÉTÉ LIBERTÉ

Le journal se place résolument sous le signe du soleil et des vacances.

Un ambassadeur du peuple Métis

Il est né à Saint-Pierre le 9 février 1891. De 1918 à 1968, le fils de Toussaint Vermette et d'Elise Touron s'est adonné à la culture mixte sur la terre de son père, le lot 12 de Saint-Pierre.

Son décès, survenu le 21 juillet 1986, marque la fin d'une époque. Car Auguste Vermette était le dernier à pouvoir raconter l'histoire des événements de la Rivière-Rouge que lui avaient léguée les témoins oculaires de ce temps.

HOMMAGE

Marcien Ferland avait rencontré Auguste Vermette voilà cinq ans, pour entendre des chansons à répondre. Et puis au fil des rencontres, Auguste Vermette a commencé à parler de chasse aux bisons, du temps de la Prairie.

«C'est comme ça que j'ai embarqué dans son histoire...» avait expliqué Marcien Ferland lorsque la série «Au temps de la Prairie» prit fin en avril 86.

«M. Vermette est mon professeur d'histoire de l'Ouest», affirme l'ancien chef des Intrépides lorsque l'épopée des Métis, racontée par Auguste Vermette a commencé début février 1985 dans La Liberté. «J'ai compris pourquoi c'est vrai que ce sont les Métis qui ont fondé le Manitoba. Depuis ce temps, j'ai beaucoup de respect pour les Métis.»

Marcien Ferland avait ajouté: «Quand j'écoute M. Vermette, j'ai confiance que c'est la vérité. Car s'il ne connaît pas la réponse à une question, il dit tout simplement: *je ne sais pas.* J'ai conscience d'aller chercher une vérité historique pas mal solide.»

La tradition de l'histoire orale, Auguste Vermette l'avait constamment poursuivie avec sa descendance, parce que, comme il l'avait dit en janvier 1985, «*c'est important qu'ils connaissent l'histoire.*»

«*Le plus important, c'est de faire comprendre à la jeune génération que les droits qu'on a obtenus, c'est dû au peuple Métis. Je ne veux pas qu'ils fassent des hommages ou rien. Mais je veux qu'ils reconnaissent que ces libertés ils les doivent aux Métis. Qu'on donne au peuple Métis ce qui lui revient*».

Au cours des quatorze mois qu'a duré la chronique «Au temps de la Prairie», Auguste Vermette, *(neveu par alliance de Louis Riel)*, grâce à une mémoire peu commune, a su transmettre, fidèle à la tradition orale, les histoires racontées par son père, qui avait vécu avec Riel la fondation du Manitoba.

Lorsque «Au temps de la Prairie» prit fin, Marcien Ferland a tenu à rendre un hommage appuyé à Auguste Vermette. Nous reproduisons ci-dessous de larges extraits de ce texte.



Marcien Ferland et Auguste Vermette en janvier 1985. Que pensait ce raconteur métis des Métis qui ne sont pas fiers de leur origine? «C'est parce qu'ils ne connaissent pas mieux. Les Métis n'ont rien fait de mal pour avoir honte d'être Métis.»

«À l'encontre des livres d'histoire de tout acabit, les héros métis retrouvaient, sur vos lèvres, leurs dimensions humaines par le truchement de votre style tout empreint de réalisme. Je pense par exemple au jeune et ardent Riel qu'on retrouve à l'aube des arpentages «*après bûcher du bois*» parce que «*sa mère voulait faire de la galette*»...

«Et que dire encore de votre discours que vous émailliez sans cesse des séduisantes couleurs de la Rivière-Rouge: «*se faire embicheter*», «*un mois de mai écourtiché*», «*son barda*», «*il rebichait*», «*ils onvaient*» et combien d'autres joyaux antiques, sans oublier les «*icite*» que vous mettiez spontanément dans la bouche de Mgr Taché».

«Vos inépuisables souvenirs de l'histoire du peuple métis et de ses coutumes méritent désormais d'être consignés dans la littérature populaire du Manitoba, ce Manitoba que vos aïeux ont forgé au prix de leur courage et de leurs convictions.»

La fierté

«Vous aurez été un héraut moderne des plus éloquents du peuple métis et de son chef en proclamant de votre humble chambre, les hauts-faits d'un des plus grands Canadiens de notre histoire».

«Je peux vous assurer que vous avez contribué à raviver la fierté métisse là où elle pouvait s'étioler en comblant, par le biais de La Liberté, un fossé entre Métis et non-Métis et en léguant à la postérité tout entière, toujours avec la plus grande sincérité, une partie essentielle de son patrimoine historique et culturel.»

«Je viens enfin saluer en votre personne, un patriote, un témoin et un ambassadeur du peuple métis, ainsi qu'un informateur de première frappe en matière d'histoire de l'Ouest et d'ethnographie.»

Lucien CHAPUT



Fidèle à la tradition orale des Métis, Auguste Vermette racontait quand l'occasion se présentait, des histoires à ses petits-enfants. Comme ça avait été le cas à la fête de l'Action de Grâce en octobre 1985, date à laquelle la photo a été prise.



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

Revient la semaine prochaine

IL Y A 100 ANS: LE MANITOBA

(22 juillet 1886)

Louise Delisle

"LA RÉCOLTE À MANITOBA"

(éditorial)

Par tout le Canada, l'on sera heureux de savoir que la récolte dans Manitoba, quoiqu'elle ait pu souffrir de la sécheresse qui se fait sentir depuis plusieurs semaines, sera relativement très bonne, sinon supérieure à celles des autres parties du continent. Si nous avons un peu moins que la moyenne en quantité, nous sommes certains de surpasser la moyenne en qualité et de pouvoir mettre sur le marché une marchandise que nous n'avons pas pu produire les deux ou trois dernières années. (...)

Somme toute, nous pouvons dire qu'au Manitoba le bon, le vrai cultivateur prospère et même est toujours sûr du succès, et, nous le répétons encore aujourd'hui: c'est fort de la conviction des avantages réels que possède notre province et animé du désir d'être utile à nos compatriotes que nous leur faisons appel et les invitons à venir grossir nos rangs. Qu'ils n'aillent pas à l'étranger chercher vainement un bien qui est à la portée de tous sur cette terre du Manitoba qui est aussi celle de la patrie.

"AMNISTIE GÉNÉRALE"

La Gazette du Canada, du 17 courant contient une proclamation accordant une amnistie générale à tous ceux qui ont pris part à l'insurrection du Nord-Ouest, à l'exception des personnes qui se sont rendues coupables de meurtre, et tous les biens qui leur ont été confisqués leur seront remis.

Cette amnistie s'applique aussi, parait-il, à Gabriel Dumont et Michel Dumas qui sont libres de revoir sans retard leurs foyers. Leurs terres leurs seront remises.

Cette nouvelle ne peut qu'être très agréable à tous et à la population de l'Ouest en particulier.

Nous savons gré aux autorités des efforts qu'elles font pour ramener la paix et la sécurité là où il n'y a pas encore longtemps régnaient toutes les horreurs que l'on sait.

"Chronique locale"

(extraits)

— Winnipeg est à faire terminer son hôtel-de-ville. Le coût des travaux encore à faire sera d'environ $30,000.00.

— Il y a bien des années que l'eau n'est venue aussi basse qu'elle l'est actuellement dans les rivières Rouge et Assiniboine. Quant à la rivière LaSeine (sic), on peut la traverser à pied secs (sic) en maints endroits.

— MM. S.A.D. Bertrand, J. Lecomte et H.F. Despars, de Saint-Boniface, et MM. W.L. Boyle et F. Duchanan, de Winnipeg, ont fait demande au lieut-gouverneur (sic) en conseil de lettres patentes pour être incorporés en un corps politique sous le nom de «*The Royal Soap Manufacturing Company (Limited)*», pour manufacturer du savon, de la potasse, de la chandelle, des huiles à lubrifier et autres, de la graisse à roues et autres, et de la colle-forte, et pour vendre les dits objets, articles, comme manufacturiers ou agents d'autres manufacturiers; la manufacture projetée sera exploitée dans Saint-Boniface. Le capital de la compagnie est de cent mille piastres divisé en mille actions de cent piastres chacune.

"ANNONCE INTÉRESSANTE pour les CULTIVATEURS et AUTRES"

(publicité)

Nous avons conclu des arrangements avec les Gérants des autres Cirques, et le Cirque de Cole est le seul qui visitera Manitoba cette année. **LA MERVEILLE DES MERVEILLES** Winnipeg, samedi 31 juillet. **EXPOSITIONS COLOSSALES** de **W.W. COLE**.

Nous donnons 4 représentations Distinctes Dont pourront bénéficier les Porteurs d'un seul Billet.

Nos représentations sont plus complètes, plus grandioses et plus nouvelles que jamais.

1. Le **CIRQUE QUADRUPLE, MÉNAGERIE** et **THÉÂTRE**.

2. **LE MUSÉE, FIGURES EN CIRES** (sic) et le **CONGRÈS DES MERVEILLES VIVANTES.**

3. **HIPPODROME ROMAIN, EXPOSITION MEXICAINE.**

4. **L'OUEST SAUVAGE "COMBINAISON** du Dr Carver."

Non pas sept, ni huit, neuf ou douze, comme des gérants peu scrupuleux l'annoncent comme "Combinés," "Unis" et "Consolidés", etc. **MAIS QUATRE, SEULEMENT QUATRE ET RÉELEMENT QUATRE.**

INSTITUTION UNIVERSELLEMENT POPULAIRE DANS LE PAYS. SANS RIVALE POUR L'ÉCLAT ET LE MÉRITE INTRINSÈQUE. PLUS D'OBJETS RARES QUE DANS AUCUN AUTRE CIRQUE. QUE MONSTRE — 200 ARTISTES "Étoilés" — 70 ACTES.

$2,000,000 investies (sic). Dépenses quotidiennes, $3,500. Tout est **AUGMENTÉ** et **AMÉLIORÉ** à **L'EXCEPTION** du **PRIX D'ADMISSION. REHAUSSÉ CETTE ANNÉE PAR L'ORIGINALITÉ DE** "L'ouest sauvage" du Dr Carver dirigé par l'éclaireur, le trappeur sans égal.

Le Dr W.F. Carver accompagné du "Mage Blanc" le plus célèbre des Guerriers Sioux vivants, "Rio Grande Bill", le Roi des Bouviers du Texas. "Big Jim Randall", l'Éclaireur Géant du Gouvernement. "Walk-under-the-ground," merveille au Tir de l'arc, etc. "Mustang Sam", Cavalier renommé pour monter les Ponys. Fanfare "Red River Tom's Cowboy Brass Band".

100 AUTRES ÉCLAIREURS, BOUVIERS, SAUVAGES, VAQUEROS MEXICAINS et **TEXIENS RENOMMÉS.** 100. L'exposition du genre la plus grandiose et la plus complète qui ait jamais eu lieu.

ADMISSION, $1.00. **ENFANTS AU-DESSOUS DE NEUF ANS.** 50 cents.

Les Représentations ont lieu aux heures annoncées, sans exception. Dans nos Processions, on peut voir plus d'Animaux Sauvages et rares que dans tout autre cirque.

CAYOUCHE



Négocier en faveur d'un pays bilingue

LETTRE

Monsieur Gil Rémillard
Ministre des Affaires
intergouvernementales

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, les négociations constitutionnelles qui s'annoncent entre votre gouvernement et le gouvernement du Canada intéressent vivement les Francophones hors Québec et, en particulier, les Franco-Manitobains. Nous voulons donc, par la présente, vous faire part de certaines de nos préoccupations dans ce débat important pour l'avenir de l'ensemble du pays.

Le Québec a décidé de porter les intérêts des Francophones des autres provinces dans la prochaine ronde de pourparlers, et la Société franco-manitobaine se réjouit tout particulièrement de cette initiative.

Les communautés francophones du pays ont besoin d'un Québec fort. Et nous sommes persuadés que le Québec a pris une position de force face à ses partenaires de la Confédération et se trouve donc en mesure de faire avancer les dossiers qui lui tiennent à coeur.

Il en va de l'intérêt des Québécois et Québécoises. Après tout, il vous faut décider dans quelles conditions vous allez adhérer à la constitution canadienne. Vous êtes en mesure de négocier en faveur d'un pays bilingue, en faveur d'institutions bilingues dans les autres provinces où vous voulez être les bienvenus. Vous êtes en mesure d'exiger du gouvernement central des engagements concrets en vue de réaliser la vision que nous partageons tous du Canada.

En cela, nous vous offrons l'appui des Francophones du Manitoba.

Votre déclaration de mai dernier au Mont Gabriel mérite nos sincères félicitations. Vous dites que la situation des droits des Francophones à l'extérieur du Québec dans le domaine de l'éducation «pourrait grandement être améliorée en précisant par exemple... que l'expression 'établissement d'enseignement de la minorité' comprend le droit de gérance». Nous sommes pleinement d'accord et dans ce contexte, il serait certes «opportun aussi de s'interroger sur ce fameux concept de 'nombre suffisant'.»

Tel qu'il est rédigé présentement, l'article 23 de la Charte représente un strict minimum pour les Francophones hors Québec. Les négociations qui s'amorceront bientôt présentent une occasion sans pareille pour renforcer la vision d'un pays bilingue. Comme vous le dites si bien, pourquoi ne pas «profiter de nos négociations constitutionnelles pour... améliorer la situation des Francophones hors Québec.»

Nous vous remercions sincèrement et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus chaleureux.

Réal Sabourin
président
Société franco-manitobaine
le 9 juillet 1986

Ne vous empoisonnez pas la vie avec des pesticides

Le Conseil canadien de la sécurité lance une campagne sur le thème «Les pesticides vous tuent aussi» pendant la semaine nationale de la sécurité agricole qui a lieu du 25 au 31 juillet.

Le Conseil rappelle ainsi que «les pesticides sont d'un emploi répandu dans ce pays, non seulement dans les fermes familiales et dans les exploitations agricoles, mais aussi dans l'industrie forestière, dans les chantiers industriels et dans les petits jardins familiaux.»

Bilan? «Plus de 3 000 incidents par an d'empoisonnements par les pesticides, et ce nombre augmente constamment». Au Manitoba, près d'un accident sur vingt dans le domaine agricole est dû à l'utilisation de produits chimiques. Alors? Là encore, la prudence est de rigueur. L'expérience de l'agriculteur ne doit pas le conduire à sous-estimer les dangers des pesticides, ni l'inexpérience laisser le novice dans l'inconscience.

Avant toute chose, il est capital de bien lire les recommandations d'usage et surtout de les comprendre **(voir encadré)**. Ce qui, normalement, devrait amener l'utilisateur de pesticides à la conclusion qu'il est indispensable de porter un équipement de protection!

Le Conseil canadien de la sécurité révèle que «des enquêtes menées en Saskatchewan en en Alberta montrent que la plupart des fermiers ne portent pas cet équipement» pourtant nécessaire. Il ne viendrait à personne l'idée de jouer avec le feu, pourquoi donc plaisanter avec des produits chimiques au moins aussi redoutables?

Comment se protéger? D'abord en portant des vêtements couvrant l'ensemble du corps et dépourvus de poches et de manchettes pour éviter l'accumulation des résidus. Avec des pesticides liquides ou s'il y



Stéphane JARRE

SANTÉ

a des risques d'infiltration du pesticide, mieux vaut se vêtir d'habits imperméables ou d'une combinaison de tissu serré. Cette tenue devra être lavée après chaque usage et sans être mélangée à d'autres linges.

Pour les mains et les pieds, gants et bottes s'imposent. Les gants ne doivent pas être troués et doivent résister au pesticide employé. Pas de gants en toile ou en cuir avec des produits liquides. Les bottes aussi doivent être imperméables et à l'épreuve des acides et des solvants. Lavage obligatoire après usage.

Protégez votre tête en portant un casque à bord large «toutes les fois qu'il y a un risque d'écoulement du produit chimique». N'oubliez pas les lunettes de sécurité et laissez les verres de contact à la maison, ils pourraient provoquer des lésions aux yeux en absorbant les particules de certains gaz ou de certaines vapeurs.

NIOSH

Afin d'épargner tout danger à vos voies respiratoires, mettez un masque adapté au risque encouru et portant la mention «NIOSH» attestant sa qualité et son efficacité.

Les pesticides ne présentent pas seulement un danger lors de leur manipulation. Il est recommandé de les entreposer dans une remise fermée à clef, qui doit être loin des lieux d'habitation ou de travail. Cette remise doit en outre être froide *(de 5° à 30° C)*, non humide, bien aérée et à l'abri du soleil. Mais peut-être vaut-il mieux se trouver à court de produits que d'avoir à résoudre les problèmes de stockage ou de débarras des quantités en trop.

En prenant toutes ces précautions, le risque d'empoisonnement est peu probable. Toutefois, sachez reconnaître les symptômes d'une intoxication. Ils peuvent être très variés et confondus avec ceux d'autres maladies comme la grippe: maux de tête, vertige, nausée, douleurs abdominales, diarrhée, serrement de la poitrine, vue embrouillée, mal de gorge et douleurs musculaires. Le cas échéant, rendez-vous rapidement dans une clinique et emportez avec vous l'étiquette du pesticide en cause.

Respectez l'étiquette!

Chaque symbole présenté sur les étiquettes des produits dangereux vous apporte deux types d'information. La figure géométrique *(octogone, losange, triangle)* vous indique le degré de toxicité et le dessin à l'intérieur *(tête de mort, flammes, grenade en explosion, main)* représente la nature du danger.

Voici leur signification:

L'octogone.



Danger! — Très toxique.
Déployer toutes les précautions possibles pour éviter d'avoir le produit sur ou dans le corps.

Le losange.



Attention — Toxicité moyenne.
Risque d'être très dangereux et doit être manipulé avec soin pour éviter le contact direct.

Le triangle.



Attention — Toxique.
Susceptible de vous contaminer, mais ne demande pas tant de précaution.

Le crâne et les tibias.



Le produit est un poison.

Les flammes.



Le produit est inflammable.

La grenade en explosion.



Le produit est déflagrant *(comme par exemple les pesticides en boîte sous pression).*

La main.



Le produit est corrosif et brûle la peau au contact.

Pour apprendre la sécurité agricole

Le manque d'expérience et la méconnaissance des règles de sécurité sont à l'origine de la plupart des accidents du travail dans le milieu agricole.

Glen Blahey(*), du ministère manitobain de l'Environnement et de la sécurité au travail, annonce que 199 agriculteurs ont été admis en 1985 dans les hôpitaux de la province à la suite d'un accident du travail. Les statistiques, qui n'existent que depuis 1983, traduisent une augmentation assez importante. Surtout, le nombre de femmes concernées a doublé.

«Le meilleur apprentissage de la sécurité se fait sur le tas, auprès d'un agriculteur expérimenté». Mais Glen Blahey peut apporter son concours, soit en vous envoyant de la documentation, soit en se rendant sur place à votre invitation pour des conférences.

S.J.

(*) Glen Blahey (945-2315) ou 1-300 St. Mary's Avenue R3C 3Z5 Winnipeg.



467, rue Jeanne-d'Arc, *le feuilleton inédit de* **Patrick CHABAULT** *revient la semaine prochaine.*

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

J'y retournerai, mais jamais seule

«Voyager seule en Europe, ce n'était pas l'idéal». Mais comme l'a raconté Carole Boily, c'était plus fort qu'elle. Le bac en philo était gagné, l'argent était en poche. Et les ami(e)s aventureux(euses) se faisaient rares.

À vingt ans, la native de La Broquerie entreprenait le voyage de six mois qui allait lui réserver plusieurs surprises.

Jamais elle n'oubliera, par exemple, le soulagement d'avoir rencontré à Barcelone les deux voyageuses, l'une Australienne, l'autre Américaine, avec qui elle parcourerait l'Europe pendant près de cinq mois.

«J'avais déjà passé un mois en France. Barcelone, c'était ma première escale en Espagne, et je les ai rencontrées par hasard. On a visité la ville ensemble.»

S'il y a une chose que Carole Boily a apprise, c'est qu'il faut constamment être sur ses gardes, même quand on ne voyage pas seul. Et elle l'a appris sur le coup, environ cinq jours après son arrivée en Espagne.

«On se promenait toutes les trois, l'après-midi, dans les rues de Barcelone quand tout à coup, quatre jeunes armés de couteaux nous ont agressées. Une bousculade, quelques coups, une lame de couteau qui tranche les courroies des sacs à dos. Tout ça tellement vite qu'on ne s'est même pas rendu compte de ce qui nous arrivait.»



Carole Boily a passé, en deux étapes, au total quatorze mois en Europe. «Pour chaque bandit, il existe au moins deux bons types qui sont toujours prêts à t'aider, à te donner la chemise de leur dos».
(Photo prise en Allemagne en avril 1986 par Silke Braemer)

Les filles ont fait un rapide inventaire afin d'évaluer les dégâts. Disparus: un appareil-photo contenant toute une pellicule de Paris, une calculatrice, un passeport, un porte-monnaie. Retrouvée: une vraie frousse qui incitera dorénavant les trois à faire route ensemble.

«C'est un peu ironique, mais avant que je n'entreprenne mon voyage, une amie m'avait prévenue de ne pas m'aventurer à Barcelone. Si seulement je l'avais cru!» s'est exclamée la diplômée de l'Université du Manitoba.

«Nous avons passé quelques mois dans le sud de l'Espagne où à Noël, il faisait 25 degrés Celcius. Après quoi, l'Américaine nous a quittées. J'ai suivi l'Australienne en Yougoslavie, un pays qui n'était vraiment pas sur mon itinéraire.»

Elle y a découvert une révérence quasi-religieuse pour le maréchal Tito, mais un pays baigné dans la pauvreté, la misère et une situation de la femme carrément arriérée. Dès son réveil, la parenté de l'Australienne à qui les deux rendaient visite lui offraient un verre de slivovitz, une boisson alcoolique typiquement yougoslave.

«Les gens boivent beaucoup là-bas. Je pense que si je mangeais presque uniquement des pommes de terre comme ils le font, je boirais pas mal aussi. On peut sentir que les gens sont misérables.»

Corfou et Brindisi

Deux femmes marchant seules dans les rues de Sarajevo, ce sont presque des proies. Les hommes leur ont lancé des boules de neige et elles sont devenues les victimes d'interrogatoires dans les tavernes.

«Les deux semaines que j'ai passées là ont été difficiles. La Yougoslavie a vraiment incarné le *'culture shock'*. Personne ne parlait ni le français ni l'anglais. Je ne pouvais communiquer avec personne sauf ma compagne, qui parlait le Yougoslave, et elle se fatiguait de devoir faire l'interprète.»



Jean-Paul Molgat

VOYAGES

Les deux ont sauté dans le train, munies de cartes Interrail, qui permettent de voyager n'importe où dans l'enceinte européenne. Leur exploration s'est poursuivie en Grèce, ensuite en Italie.

«Un Italien rencontré sur le bac qui relie Corfou et Brindisi nous a prévenu de se tenir loin du sud italien, parce que même à deux, les touristes y sont vulnérables. Et nous n'y sommes pas allées.»

Carole Boily en était alors à son cinquième pays. Et elle s'est rendu compte que tout au long du trajet, elle retrouvait partout une chose: la pauvreté et la hardiesse des mendiants.

«Il y a les amputés qui exposent leurs blessures, les mamans qui te collent des oeillets aux vêtements en traînant par la main le bébé tout nu. Mais le plus prolifique, je crois, c'était le monsieur bien habillé en Grèce qui a grimpé dans l'autobus et qui a mendié en exposant aux passagers la longue cicatrice qu'il avait sur la poitrine.»

Carole Boily est rentrée au Canada en 1984, mais ce n'était que pour y trouver un emploi et gagner assez d'argent pour financer son deuxième voyage en Europe, entrepris en automobile avec une copine en 1985.

«Malgré les petits incidents qui ont pu me donner la frousse, les types dégueulasses que j'ai parfois rencontrés, j'ai beaucoup joui de mes voyages. J'ai appris beaucoup aussi, tant l'Europe est riche en culture et en histoire. Et j'y retournerai certainement, mais jamais seule.»

Une peau saine, peu importe l'âge

Des tranches de concombre sur les paupières et de la boue sur le visage... On espère effacer les rides. Il y a plusieurs secrets de beauté. Chaque vedette qui veut gagner quelques sous écrit un livre sur les trucs et recettes magiques qui leur ont valu le succès. Mais comment être aussi belle que Catherine Deneuve?

S'il y a un secret, il n'est pas encore répandu. Les esthéticiennes, les vendeuses de cosmétiques, ont des rides comme tout le monde. Celles qui ont l'air de n'en pas avoir, malgré un certain âge, peuvent avoir fait appel à la chirurgie plastique.

Aucun régime de beauté ou crème cosmétique ne peut prétendre effacer les rides ou empêcher leur apparition. Mais il y a certainement quelque chose à faire pour ralentir le vieillissement de la peau et des précautions à prendre pour ne pas l'endommager. Nous pouvons avoir une peau saine et resplendissante peu importe notre âge.

Il n'est pas nécessaire d'acheter tous les produits qu'il y a sur le marché en vue de trouver la recette magique. Le succès d'une méthode, et il y en a plusieurs, se trouve dans la régularité de son emploi. Alors trouvez un système qui vous convient et suivez-le assidûment.

Suzanne Rey (*) de *Concept Now Cosmetics* nous propose son régime de beauté.

Il faut tout d'abord analyser le type de peau que vous avez *(sèche, grasse, mixte)* et acheter les produits en conséquence. Ensuite il faut s'adonner au soins journaliers.

Le matin:

• Nettoyer la peau du visage et du cou avec le lait démaquillant. Ce produit enlève la poussière, les matières grasses et les cellules sèches qui bloquent les pores. Rincez et essuyez en épongeant délicatement.

Mince et délicate

• Appliquez une lotion tonifiante avec un coton humide pour refermer les pores et unifier la texture de la peau.



Paulette Théberge

AVEC STYLE

• Appliquez une crème hydratante légère, conçue pour le jour. Cette crème gardera vos huiles naturelles et empêchera saletés et maquillage d'y pénétrer.

• Appliquez une crème spéciale en dessous des yeux. Cette peau est plus mince et délicate qu'ailleurs et alors nécessite des ingrédients plus riches.

Le soir:

Suivez ce même procédé mais remplacez la crème de jour par une préparation conçue pour la nuit qui pénètre la peau et nourrit les cellules.

Une fois par semaine:

Appliquez un masque pour effectuer un nettoyage approfondi. Enlevez toutes saletés et points noirs. Vous pouvez aussi appliquer un deuxième masque qui raffermit la peau tout en provoquant une meilleure circulation.

Le soleil accélère le vieillissement de la peau. Alors protégez-vous avec une bonne crème solaire. N'oubliez pas que la peau bénéficie d'une alimentation saine et de l'exercice, et que le repos est essentiel à la regénération des cellules. Il est important qu'un régime de soins de beauté soit commencé dès un jeune âge afin de prévenir les problèmes de la peau et de ralentir le développement des rides.

Lorsque vous choisissez vos produits de beauté vérifiez si la balance Ph est correcte. Le produit doit être un peu plus acide qu'alcalin, le caractère d'une peau normale. Si le produit n'est pas ajusté, on court le risque de détruire le film d'huiles protectrices.

Aussi, achetez un produit à base d'eau plutôt qu'à base d'huile. Il se dissout plus facilement, a moins tendance à bloquer les pores et à causer les points noirs.

(*) *Suzanne Rey est spécialiste cosmétique pour* Concept Now Cosmetics. *Sa clientèle fidèle peut bien attester de son expertise et de son charme. Que ça soit pour une consultation ou pour l'achat de produits, Suzanne est toujours prête à vous en parler. Vous pouvez la contacter au 256-9690.*

TERRE À TERRE

Feuilletez quelques pages

S'il fallait choisir un mot pour décrire le jardin anglais du parc Assiniboine, on choisirait le mot catalogue. Un catalogue de jardinage en pleine couleur et en trois dimensions.

Fleurs annuelles, vivaces, arbustes et arbres ont tous leur place, aménagés de façon qu'on puisse les voir des sentiers qui serpentent méthodiquement à travers le jardin.

Les différents massifs de fleurs sont clairement identifiés. Une personne découvrant une variété de plante qui lui plaît n'a qu'à prendre en note le nom de l'espèce. Et à s'adresser, par la suite, à l'une des pépinières locales pour les commander.



Les rosiers ont leur place dans le jardin anglais du parc Assiniboine. 165 rosiers ont dû être remplacés cette année à cause de dommages encourrus durant l'hiver.

Les six employés du jardin anglais ont travaillé pendant quinze jours pour planter les quelques 40 000 plantes en exposition dans ce coin de deux acres et demi du parc Assiniboine. Durant l'été, ces six personnes sont occupées à arroser, désherber et entretenir le jardin.

Un jardin anglais a, par définition, une apparence désordonnée. Mais ce n'est qu'un trompe l'oeil. Car les plantes sont étalées d'une façon artistique.

Dans ce sens, le jardin anglais du parc Assiniboine fait défaut. L'ordre règne sur cet hectare le long de la rivière Assiniboine. D'ailleurs Percy Inseal, le jardinier en chef concède qu'il n'y a pas assez d'arbustes du genre du genévrier.

15 août

Par contre, le mélange d'annuels et de vivaces natives, et la présence de plantes exotiques telles le coquelicot panaché *(Bocconia)*, essentiel à la composition d'un jardin anglais, est là. Même qu'à la brûnante, le nicotanius répand son parfum de tous bords.

Bien que le jardin soit là son meilleur seulement depuis quelques semaines, le jardinier en chef en est déjà à planifier pour l'été 1987. Il doit, d'ici le 15 août, commander la semence pour les annuels qui seront propagés dans les serres du parc Assiniboine et plantés début juin.

En 1987, le jardinier originaire de la Grande-Bretagne prévoit de réserver un coin du jardin anglais pour la culture de nouvelles plantes américaines. Question d'ajouter quelques pages à ce catalogue vivant de fleurs qu'est le jardin anglais du parc Assiniboine.

Lucien CHAPUT

Laurent Desjardins avait la balance du pouvoir

Le Manitoba bascule aux néos

«Ce qui fait ma force, c'est que je n'ai jamais pensé une minute que je serai premier ministre de la province». Ceux qui connaissent Laurent Desjardins savent qu'il n'a guère de réticences à parler de ses forces et de ses faiblesses. Sans oublier ses principes, ajouterait sans doute l'ancien premier ministre du Manitoba de 69 à 77, Ed Schreyer.

C'ÉTAIT LES 60

25 juin 1969. Les Manitobains viennent de voter. Le NPD remporte le plus de sièges: 28 sur 57. Il en manque un pour que Ed Schreyer forme le premier gouvernement néo-démocrate de l'histoire de la province.

Sa clé pour gouverner: Laurent Desjardins, le député libéral de Saint-Boniface. S'il arrive à le convaincre de voter en faveur des néos. On ne saura sans doute jamais exactement combien d'eau Ed Schreyer était prêt à mettre dans le vin néo pour s'assurer que le député libéral depuis 1959 s'assoie de l'autre côté de la Chambre.

«Ce que je ne voulais surtout pas, c'est que Walter Weir redevienne premier ministre. C'était un ennemi pas mal acharné du fait français. Comme les conservateurs aujourd'hui. À l'époque, il parlait de trainer Pierre Trudeau en Cour à cause de la Loi sur les langues officielles.»

«De l'autre côté, il y avait un type qui avait toujours appuyé les résolutions importantes concernant le français. Un homme aussi qui ne paraissait pas comme un idéologue.»

Bien entendu, en homme politique d'expérience, même s'il tenait à voir Walter Weir dans l'opposition, Laurent Desjardins allait attacher un prix à son départ du parti libéral.

«Pour moi, il y avait deux choses très importantes: le français et la question du financement des écoles séparées». Il suffit de savoir que Laurent Desjardins a très récemment critiqué la position de son parti en matière de financement des écoles séparées pour conclure qu'il n'a pas obtenu gain de cause sur ce point.

Par contre, pour ce qui touche la question de l'avancement du français, les assurances données par Ed Schreyer pour obtenir l'allégeance de l'ancien échevin de la ville de Saint-Boniface ont été respectées.

«Schreyer a fait plus que tenir ses promesses pour faire avancer la question du français. *(La loi 113 de 1970 qui faisait à nouveau du français une langue d'enseignement).* Ça me fait même de la peine d'en parler aujourd'hui, on a fait des pas en arrière *(le torpillage de services en français en 1983)*»

Boudé

Laurent Desjardins, après avoir donné son soutien conditionnel à Ed Schreyer, s'est progressivement joint au Nouveau parti démocratique. Celui qui a dit un jour que les partis étaient «un mal nécessaire» est en fait passé par plusieurs étapes, ponctuées de crises, avant de rejoindre définitivement le NPD.



Ed Schreyer et Laurent Desjardins ont rapidement noué des liens d'amitié. Sur la photo, prise en 1974, le premier ministre tient son gâteau d'anniversaire avec l'aide de sa femme Lily, accompagné des époux Desjardins.

Le «libéral démocrate» Laurent Desjardins, adjoint parlementaire du premier ministre, était franchement boudé par le caucus néo-démocrate. En fin de compte, Ed Schreyer n'a pas eu besoin trop longtemps de Laurent Desjardins, les néos ayant remporté deux élections partielles. *(Après cependant le fameux débat sur AUTOPAC, où Laurent Desjardins aurait voté contre le gouvernement si des amendements n'avaient pas été introduits).*

Pourtant, des liens d'amitié s'étaient dévoloppés entre les deux hommes. Et Ed Schreyer a tenu à nommer Laurent Desjardins au cabinet, malgré l'opposition des députés néos. «Le caucus, ça leur appartient, le cabinet, ça m'appartient,» a lancé le premier ministre en 1971. «La condition, c'était que je devienne néo-démocrate. Ça a été très difficile. Un temps, j'avais même du mal à prononcer le nom» précise l'actuel ministre de la Santé. (*)

A-t-il été opportuniste? «J'ai été opportuniste, mais pas pour moi-même. Ce qui me tenait à coeur, c'était les écoles séparées et le français. D'ailleurs, j'ai gardé mes principes. C'est le parti qui changeait».

Plus humains

Finalement, quelles que soient les raisons qui ont motivé Laurent Desjardins, une chose reste: il a permis la formation du premier gouvernement néo-démocrate au Manitoba. Ou, tout au moins, il en a avancé l'échéance. «En ce temps-là, les conservateurs auraient probablement continué de gouverner avec l'appui des libéraux.»

«Avec l'arrivée du Nouveau parti démocratique, c'était moins l'élite qui gouvernait, par une sorte de droit divin. Là, il y avait des Juifs, des Ukrainiens, des Polonais, des Français. C'est devenu un peu plus humain».

«Mon rôle à été d'aider à faire accepter l'idée que le NPD était une alternative. Que c'était un parti respectable. On a démontré que les néo-démocrates n'étaient pas des écervelés qui voulaient changer ça au communisme. À l'époque, à Saint-Boniface, il y avait des gens qui pensaient que si les néos étaient élus, les Russes allaient occuper le Manitoba par le port de Churchill!»

«Les Manitobains ont accepté le NPD. D'ailleurs, on a perdu une seule élection *(1977)* depuis 1969. Une élection qu'on a perdue. Parce que Schreyer était fatigué et ça a paru.»

Dépenser de l'argent

Qui était ce Ed Schreyer qui a gagné l'élection de juin 1969? «Il faut d'abord que je dise que c'est un ami personnel. Ceci dit, et sans rien vouloir lui enlever, il n'y a aucun doute que c'est un des politiciens les plus chanceux que j'ai connus. Il est arrivé au bon temps.»

«Il était ouvert, honnête, très sincère, avec une conscience sociale. C'était un libéral démocrate intéressé au sort des personnes moyennes, qui ne se laissait pas mener par des groupes de militants. C'était plutôt les ministres, en qui il avait confiance, qui exerçaient le pouvoir. Le rôle des fonctionnaires était moins important».

«Les années Schreyer? Fructueuses. C'était un défi. Comme dit, on avait des choses à prouver, pour démontrer qu'on pouvait prendre nos responsabilités, pas juste dépenser de l'argent. Quand je regarde la situation aujourd'hui, je me dis que peut-être on a été un peu trop vite des fois. Mais je n'ai jamais eu de regret pour avoir fait ce que j'ai fait».

Bernard BOCQUEL

(*) Laurent Desjardins est nommé adjoint parlementaire en 1969, puis président du Secrétariat provincial des relations fédérales, provinciales et culturelles. Il devient ministre du tourisme, des loisirs et des affaires culturelles en décembre 1971. Une fonction qu'il occupe jusqu'en janvier 1974. En décembre de cette année, il est nommé ministre de la santé et du développement social; ainsi que responsable de la Commission des loteries du Manitoba, de la Loi sur la boxe, la Loi sur le bien-être physique et le sport amateur.

De Saint-Bon à Ottawa

(en passant par la lune)

«Les Manitobains qui avaient le goût de la politique et de l'aventure ont vécu un mois de juillet 69 de première classe.

Les deux premières semaines du mois ont été marquées par le changement de gouvernement provincial et l'adoption de la Loi sur les langues officielles. La deuxième moitié de juillet par le succès de la mission Apollo 11, qui a permis à l'homme de marcher sur la lune.

Mais avant de se laisser séduire par l'appel planétaire et l'infiniment grand, il a bien fallu suivre au jour le jour les péripéties bien terrestres qui ont conduit à la formation du premier gouvernement néo-démocrate au Manitoba.

Tout dépendait de l'appui d'un député de l'opposition pour permettre la formation d'un gouvernement Schreyer. **(Voir: *Le Manitoba bascule aux néos*).** Mais dès le lendemain de l'élection du 25 juin, **La Liberté et le Patriote** notait: *«L'image politique du Manitoba à la suite des élections est assez claire pour déclarer que la structure de la province ne sera plus jamais la même».*

C'est Laurent Desjardins qui donne le coup de pouce qui permet de sceller politiquement la nouvelle structure de la province. *«C'est connu que je place la question de l'unité nationale très haut sur la liste de mes priorités. Je suis intéressé à promouvoir l'harmonie entre tous les peuples du Manitoba. M. Schreyer est prêt, je dirai même désireux d'affronter la bigoterie et les préjugés, si jamais cela se présentait, et d'aider à les effacer. J'aimerais l'aider à atteindre cette ambition courageuse et valable»*, a déclaré le député de Saint-Boniface en annonçant dans un communiqué qu'il se joignait au caucus néo-démocrate.

M. Gauthier

Puis l'ex-député libéral s'empresse de faire entériner sa décision par ses électeurs. Le 8 juillet, plus de mille personnes se présentent au gymnase Notre-Dame. Le vote de confiance qu'il recherche tourne au plébiscite: seulement une trentaine de personnes condamnent son geste.

De son côté, la toute nouvelle Société franco-manitobaine, sous la présidence de Maurice Gauthier, prend sa première grosse décision politique: elle appuie publiquement Laurent Desjardins, dont *«les convictions et les principes ne sont jamais contredits»*. Par ailleurs *«M. Schreyer s'est prononcé sans équivoque sur l'importance de l'unité nationale.»*

Si l'unité nationale était dans tous les esprits, c'est bien entendu parce que des débats très chauds venaient de se dérouler à Ottawa concernant l'adoption de la Loi sur les langues officielles *(7 juillet)*. On rappelera simplement que les gouvernements provinciaux dans l'Ouest avaient monté une opposition farouche à la Loi.

Un député conservateur de la Saskatchewan avait souligné: «Ce bill met fin à l'appellation simple et honorable de *Canada* et *Canadiens*. Il consacrera à jamais l'emploi du trait d'union dans notre vie nationale. Il dressera un groupe contre l'autre et il nuira à la cause du groupe qu'il cherche à aider plus qu'il ne le favorisera.»

Des visions d'apocalypse proférées sans doute sous l'influence des préparatifs qui ont amené, quelques jours plus tard, le 20 juillet, l'homme sur la lune.

B.B.

Révision des limites des circonscriptions fédérales au

Manitoba

Propositions de la Commission

La révision en bref

La révision de la carte électorale fédérale vous touche de près car elle peut affecter les limites de votre circonscription.

1. Qui est responsable?

Une commission indépendante est chargée de la révision. Elle est composée d'une président nommé par le Juge en chef de la province et de deux autres membres nommés par l'Orateur de la Chambre des communes.

2. Comment se fait la révision?

La révision des limites des circonscriptions électorales se fait en tenant compte du quotient électoral, c'est-à-dire 1 026 241 ÷ 14 (population divisée par le nombre de sièges) et de facteurs comme la communauté d'intérêts, l'identité culturelle et l'étendue géographique des régions.

3. Comment vous faire entendre?

Vous pouvez, si vous le désirez, faire connaître votre point de vue sur les circonscriptions électorales proposées. Vous n'avez qu'à envoyer un avis écrit à la commission, conformément aux dispositions de l'avis de séances que vous trouverez dans cette annonce.

Partie I
Avis de séances pour l'audition d'observations

Conformément à la *Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales*, chapitre E-2 des Statuts révisés du Canada, 1970, dans sa forme modifiée, la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province du Manitoba tiendra des séances pour l'audition d'observations au sujet des circonscriptions électorales proposées pour cette province aux dates et lieux suivants :

1. **THOMPSON**
le mardi 30 septembre 1986, à 10 heures,
sous-sol du Palais de Justice,
59, promenade Elizabeth.

2. **BRANDON**
le jeudi 9 octobre 1986, à 10 heures,
Palais de Justice, 1104, avenue Princess.

3. **DAUPHIN**
le vendredi 10 octobre 1986, à 10 heures,
Palais de Justice, 114, avenue River ouest.

4. **PORTAGE LA PRAIRIE**
le lundi 20 octobre 1986, à 10 heures,
Palais de Justice, 3e Rue sud-est.

5. **WINNIPEG**
le mercredi 22 octobre 1986,
à 10 heures et à 19 heures 30,
et le jeudi 23 octobre 1986, à 10 heures,
salle 254, Palais législatif, avenue Broadway.

En vertu de l'article 16 de ladite loi, la Commission a établi des règles régissant les séances pour l'audition d'observations, lesquelles règles sont énoncées dans la Partie II du présent avis.

Conformément au paragraphe 17(3) de ladite loi, des cartes et textes ont été préparés illustrant le partage projeté de la province en circonscriptions et indiquant la population et le nom qu'il est proposé de donner à chaque circonscription. Les cartes apparaissent dans cet avis.

On peut obtenir gratuitement des exemplaires des cartes et des descriptions des limites auprès de la Commission à l'adresse figurant dans le présent avis.

Le Parlement a stipulé au paragraphe 17(4) de ladite loi que la Commission n'entendra aucune observation lors de ses séances tenues pour l'audition d'observations par les personnes intéressées, sauf si un avis écrit a été donné au secrétaire de la Commission dans les cinquante-trois jours de la publication de la dernière annonce en vertu du paragraphe (2), indiquant le nom et l'adresse de la personne qui désire formuler des observations et précisant la nature de celles-ci et l'intérêt de cette personne.

Le secrétaire exécutif de la Commission est monsieur Evan McCormick et l'adresse de la Commission est la suivante : Suite 1505, carré Lakeview, 155, rue Carlton, Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8.

Winnipeg, ce 19e jour de juillet 1986.

Le président de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province du Manitoba

Gordon C. Hall

Gordon Hall

Partie II
Règles

Conformément aux pouvoirs conférés par la *Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales*, chapitre E-2 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa forme modifiée et à tous les autres pouvoirs qui lui sont attribués à cette fin, la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province du Manitoba établit par la présente les règles suivantes et ordonne qu'elles soient promulguées.

1. Les présentes règles peuvent être citées sous le titre : « Règles de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province du Manitoba (séances pour l'audition d'observations) 1986 ».

2. Dans les présentes règles :

a) « annonce » désigne l'annonce publiée conformément au paragraphe 17(2) de la loi, indiquant les dates et les endroits fixés pour la tenue des séances en vue de l'audition d'observations;

b) « carte » désigne les cartes publiées en même temps que l'annonce, montrant le partage projeté de la province en circonscriptions électorales;

c) « Commission » désigne la Commission fédérale de délimitation des circonscriptions électorales pour la province du Manitoba;

d) « loi » désigne la *Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales*, chapitre E-2 des Statuts révisés du Canada de 1970, et les modifications qui y ont été apportées;

e) « observations » désigne les observations formulées conformément à l'article 17 de la loi par une personne intéressée, à propos du partage projeté de la province en circonscriptions électorales et du nom suggéré pour chaque circonscription;

f) « séance » désigne une séance pour l'audition d'observations tenue conformément à l'article 17 de la loi;

g) « secrétaire » désigne le secrétaire de la Commission.

3. Les séances seront tenues et les observations y seront présentées suivant la procédure établie.

4. Une seule personne sera entendue lors de la présentation d'observations sauf si la Commission, de son seul pouvoir discrétionnaire, en décide autrement.

5. (1) Conformément au paragraphe 17(4) de la loi, la Commission n'entendra les observations, lors des séances, que si un avis écrit et signé a été envoyé ou remis au secrétaire dans les cinquante-trois (53) jours à compter de la date de publication de l'annonce et de la carte, indiquant

a) le nom et l'adresse de la personne désirant formuler des observations;

b) la nature de ces observations et l'intérêt de la personne en cause.

(2) *a)* La personne qui signe l'avis doit aussi indiquer auquel des endroits énumérés dans l'annonce elle désire formuler ses observations.

b) Dans l'interprétation de la disposition du paragraphe 17(4) de la loi, il est entendu que le délai de cinquante-trois (53) jours s'applique à compter de la mise à la poste de l'avis écrit par la personne désirant formuler des observations devant la Commission. Un avis exprimant l'intention de présenter des observations en vertu du paragraphe 17(4) de la loi peut être envoyé au secrétaire et, s'il est mis à la poste, sera considéré comme lui ayant été remis le jour de la mise à la poste. En cas d'impossibilité de déterminer la date de la mise à la poste, la Commission aura discrétion pour décider de l'admissibilité de l'avis écrit.

6. Si une personne donnant un avis écrit de son intention de formuler des observations n'a pas désigné l'endroit où elle désire les présenter, le secrétaire doit s'enquérir par écrit auprès de ladite personne du lieu ou elle désire être entendue.

7. Si, en vertu de la règle 5, aucune demande d'audition d'observations n'est faite concernant un ou plusieurs endroits nommés dans l'annonce, la Commission peut, par un avis publié dans les journaux qui ont donné la liste des endroits prévus pour la tenue des séances, annuler la séance à tout endroit où il n'y a pas d'observations à entendre.

8. (1) Deux membres de la Commission constituent le quorum nécessaire à la tenue d'une séance pour l'audition d'observations.

(2) Si le président de la Commission est d'avis que le quorum ne peut être atteint lors de la tenue d'une séance à tout endroit nommé dans l'annonce, le président peut remettre la séance à une date ultérieure et le secrétaire devra informer toute personne qui avait indiqué son intention de formuler des observations, conformément au paragraphe 17(4), que la Commission entendra les observations à la date ultérieure indiquée.

L'adresse du secrétaire exécutif est la suivante :
M. Evan McCormick
Suite 1505, carré Lakeview
155, rue Carlton
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8

FEDERAL ELECTORAL DISTRICTS
FOR THE
PROVINCE OF MANITOBA

ELECTORAL BOUNDARIES READJUSTMENT ACT
R. S. C. 1970, as amended.

Electoral district boundary ....

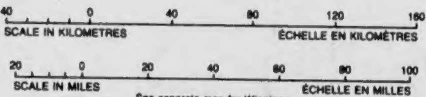
The electoral district boundaries are based on municipal limits in effect on March 31st, 1986.

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES
POUR LA
PROVINCE DU MANITOBA

LOI SUR LA REVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES
S. R. C. 1970, modifiée.

Limite de la circonscription électorale ....

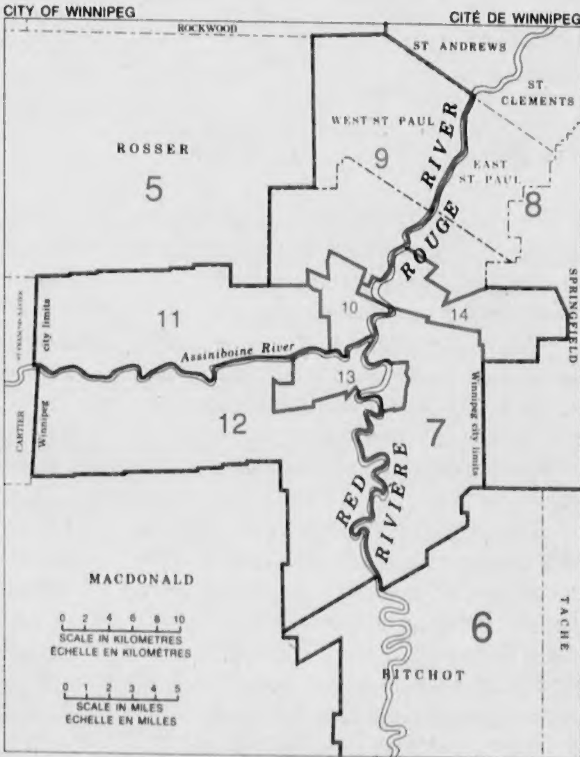
Les limites des circonscriptions sont en fonction des limites municipales en vigueur au 31 mars 1986.



See separate map for Winnipeg
Voir carte séparée pour Winnipeg

HUDSON BAY
BAIE d'HUDSON

1. BRANDON – SOURIS
2. CHURCHILL
3. LISGAR
4. MARQUETTE
5. PORTAGE – INTERLAKE
6. PROVENCHER
7. ST. BONIFACE (SAINT-BONIFACE)
8. SELKIRK
9. WINNIPEG NORTH (NORD)
10. WINNIPEG NORTH CENTRE (NORD-CENTRE)
11. WINNIPEG ST. JAMES
12. WINNIPEG SOUTH (SUD)
13. WINNIPEG SOUTH CENTRE (SUD-CENTRE)
14. WINNIPEG TRANSCONA



Produced by the Surveys and Mapping Branch, Energy, Mines and Resources Canada. Printed 1986

Établie par la Direction des levés et de la cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada. Imprimée en 1986

Partie III Population par circonscription pour le Manitoba

1. Brandon – Souris
Population 70 016

2. Churchill
Population 63 760

3. Lisgar
Population 70 085

4. Marquette
Population 70 561

5. Portage – Interlake
Population 70 703

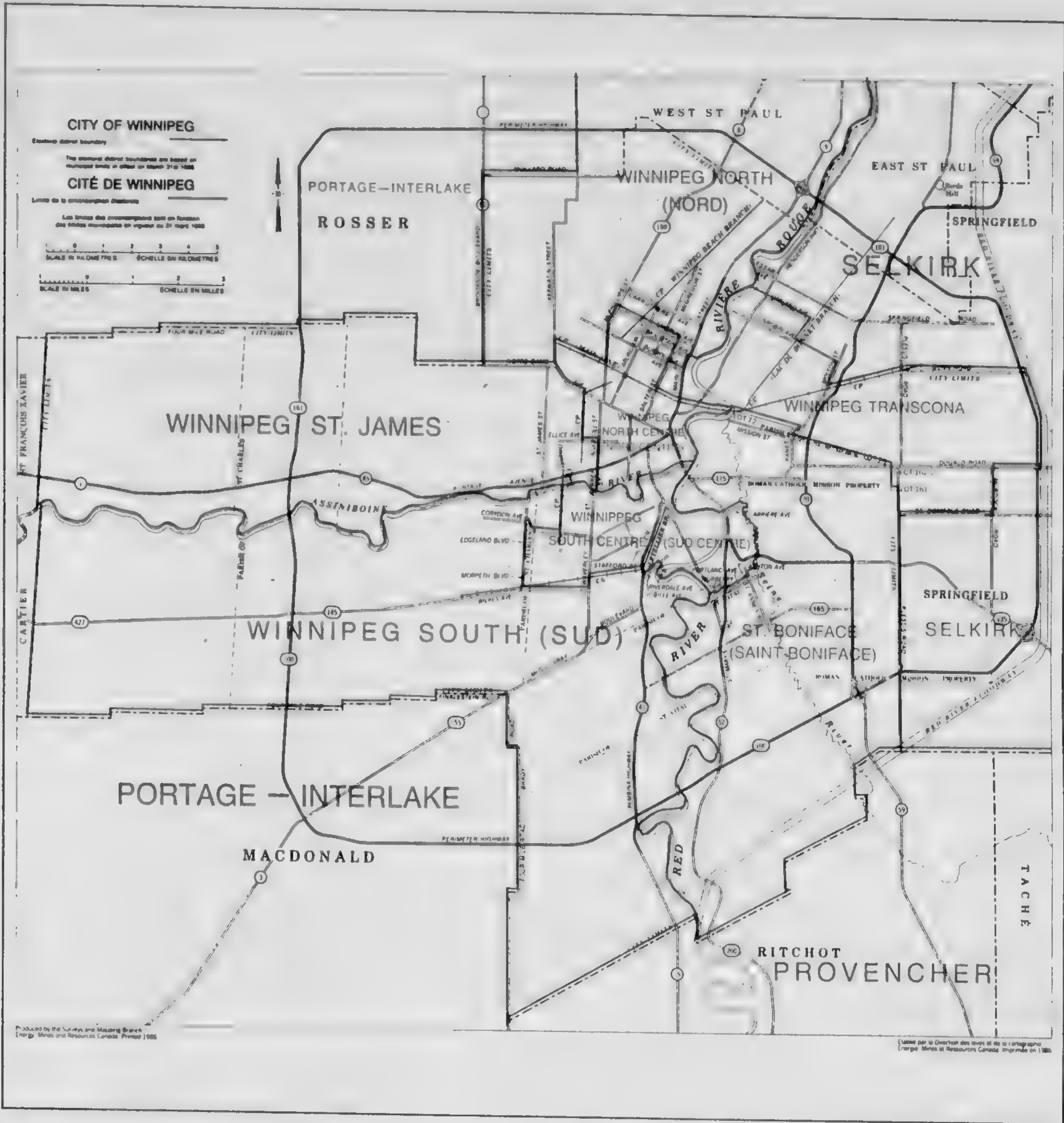
6. Provencher
Population 70 773

7. Saint-Boniface
Population 74 095

8. Selkirk
Population 77 718

9. Winnipeg-Nord
Population 77 157

10. Winnipeg-Nord-Centre
Population 79 873



11. Winnipeg St. James
Population 78 507

12. Winnipeg-Sud
Population 73 433

13. Winnipeg-Sud-Centre
Population 72 388

14. Winnipeg Transcona
Population 77 172

On peut se procurer des exemplaires de la Gazette du Canada avec les cartes et les descriptions écrites complètes de chaque circonscription électorale auprès de la :

Commission fédérale de délimitation des circonscriptions électorales pour le Manitoba,
Carré Lakeview, suite 1505,
155, rue Carlton
WINNIPEG (Manitoba) R3C 3H8.

Numéro de téléphone : (204) 949-4465 (à frais virés).

(ou)

Élections Canada, 440, chemin Coventry, OTTAWA (Ontario) K1A 0M6. Numéros de téléphone : 1-800-267-2380 et (613) 993-2975 (à frais virés).

These proposals are also available in English.

La Commission fédérale de délimitation des circonscriptions électorales pour le Manitoba.

Les Folies Grenouilles sur la ligne de départ le 31 juillet,

«Coasser ça les Folies Grenouilles?» interroge celui qui est arrivé très tard en terre manitobaine. «C'est quatre jours de fête qui montrent que les Francos peuvent aussi se payer leur propre tête. Et qu'ils savent s'amuser.»

C'est aussi une affaire qui marche: 5 500 visiteurs l'an dernier, selon Gérald Fontaine, président du comité organisateur (*), venus d'un peu partout et d'autres provinces, voire des États-Unis. Au bout du compte, 5 000$ de bénéfice.

Pour cette année, le comité des Folies Grenouilles, table sur une fréquentation au moins comparable à celle de l'année dernière. Et a prévu un budget en conséquence. Une prévision qui n'a rien d'extravagant dans la mesure où les Canadiens ont décidé, en nombre, de passer d'une mare à l'autre *(la plus Pacifique des deux)* pour visiter l'Expo. Quand on est en route pour Vancouver, on peut faire un petit saut jusqu'à Saint-Pierre, et pas seulement pour questionner la grenouille sur la météo du voyage...

Les habitués des Folies Grenouilles trouveront entre le 31 juillet et le 3 août plusieurs nouveautés. Notamment, des fous de la gadoue, qui essayeront de se sortir d'un trou rempli de boue, à bord de drôles de bêtes à roues qu'ils appellent 4x4. Une manière pour les humains de se rapprocher de leur batracien favori!

D'autres animaux vont se rallier aux coassements des grenouilles. Les plus familiers d'entre eux participeront à un concours de beauté où chats, chiens, tortues et autres hamsters rivaliseront d'astuces pour faire les yeux doux à un jury de connaisseurs. Des chevaux seront aussi à la parade.

Le tournoi de fers à cheval, de retour après deux ans d'absence, et à la demande générale, ne devrait pas porter malheur aux autres rencontres prévues, comme le tournoi de balle qui opposera 32 équipes.

Pour ceux qui voudront prendre de la hauteur par rapport à toutes ces folies, ils pourront

Suite page 13



Les Folies Grenouilles en 1984: avant l'estrade...

La folie des légumes

En même temps que la 17e édition des Folies Grenouilles, se déroule à Saint-Pierre-Jolys le 93e concours exposition agricole.

Un jury professionnel choisira parmi les légumes, les confitures, les arrangements floraux, les grains, les vins, etc., ceux qui lui paraissent les plus méritants. De même, les résultats du concours de la plus belle cour seront annoncés le 2 août.

Malgré tout, l'événement n'a plus l'ampleur qu'il avait dans le temps. Augustin Joubert, ancien fermier se souvient des foules qui se pressaient pour voir les animaux présentés à la foire: «on se servait de cette exposition pour assurer la promotion de nos animaux». Il y avait là des vaches Holstein, des porcs, des chevaux, de la volaille, bref toute une ferme.

«On pouvait remporter de bons prix, ça remboursait les dépenses et puis c'était un investissement en publicité», raconte Augustin Joubert. Mais l'économie agricole était bien différente, les troupeaux ne dépassaient guère la cinquantaine de bêtes, maintenant ils en comptent largement plus d'une centaine. Du coup, ces petites foires villageoises ont perdu de leur intérêt, les gros fermiers ne se sentant pas vraiment concernés...

Roger Croteau, vice-président de la Société d'agriculture, explique que «le temps et les frais de préparation des animaux étaient devenus exhorbitants par rapport à ce que cela pouvait rapporter.» Reste que si plus personne n'amène sa ferme à l'exposition, vous pouvez tout de même y apporter votre jardin. Mais attention! Tous vos légumes et autres fabrications maison doivent être rentrés avant le vendredi 1er août à 10h00.

S.J.

Folies Grenouilles

les 31 juillet, 1, 2 et 3 août

à Saint-Pierre-Jolys

Programme de la fête

Jeudi 31 juillet

20h00 Bingo à l'aréna
Grand prix: valeur de 2 000$

Vendredi 1er août

20h00 Soirée dansante avec Cathy St-Germain et Rage

Samedi 2 août

8h00 Tournoi de balle
9h00 Ouverture de la cantine
9h30 Défilé et amusements populaires
11h00 Exposition de chevaux
11h00 Concours d'animaux pour les jeunes
11h00 Ouverture du «beer garden»
11h00 Artisanat à la salle du centre récréatif
13h00 Promenade en ballon à air chaud
13h30 Len Udow, chanteur — dans la tente des enfants
14h30 Jeux et artisanat — dans la tente des enfants
15h30 Éliminatoires pour le concours d'adultes du saut de grenouille dans la tente des grenouilles
15h30 Brian Glow, magicien — dans la tente des enfants
17h00 Mud-Bog — véhicules 4 x 4 — en arrière du lave-auto
20h00 Soirée dansante avec le groupe Destiny

Dimanche 3 août

8h00 Tournoi de balle
9h00 Ouverture de la cantine
11h00 Ouverture du "beer garden"
12h30 Jeux et artisanat dans la tente des enfants
12h30 Finales du concours pour enfants du saut de grenouilles dans la tente des grenouilles
13h00 Tournoi de fer à cheval
13h00 Promenade en ballon à air chaud
13h30 Mime Works dans la tente des enfants
15h00 Sauts de grenouilles
Événements spéciaux, média, V.I.P., événements municipaux
15h30 Karen Howe, chanteuse et musicienne dans la tente des enfants
16h00 Concours national du saut de grenouilles
20h00 Soirée dansante avec Destiny

Des célébrités de divers média seront présentes au cours de la fin de semaine.

Kiosques dans le "beer garden", T-shirts (anglais et français), épinglettes de grenouille, chapeaux haut-de-forme, tasses et cuillères.

sur la ligne d'arrivée le 3 août

profiter d'une ascension en ballon à air chaud — une première — pour la modique somme de deux dollars.

Les autres, qui n'auront pas pu le prendre de haut, apprécieront quand même la nouvelle estrade construite pour le championnat de saut de grenouilles et qui devrait leur permettre de mieux profiter du spectacle. Ils sauront si Roger Mulaire, un des membres du comité des Folies Grenouilles, a raison de faire davantage confiance aux grosses grenouilles «qui sont les plus habiles, parce qu'elles ont de plus grandes pattes.»

Mais il serait faux de croire que seuls les batraciens pourront se dérouiller les jambes. Trois soirées dansantes avec Cathy St-Germain, Rage et le groupe Destiny sont en effet au programme.

«Ces soirées rencontrent toujours beaucoup de succès, car elles sont assez rares dans la région», explique Roger Mulaire. «C'est le seul temps où les jeunes peuvent s'amuser un peu plus follement».



Les Folies Grenouilles ont le vent en poupe; Gérald Fontaine a même reçu un appel de Gravelbourg (Saskatchewan), où l'on songe peut-être à se lancer dans le saut de grenouilles...

Stéphane JARRE

(*) Le Comité des Folies Grenouilles est animé par: Gérald Fontaine (président), Christine Maynard (trésorière), Henri Desharnais, Pierre Gagné, Raymond Maynard, Ed Bell, Penny Roy, Ruth Mulaire, Linda Radvan, Marc Ruest, Louise Robin, Roger Croteau et Roger Mulaire.

Vainqueur: Georges, 7 pieds, 1 pouce et 1/4

Le 14 juillet, Saint-Pierre s'est offert une double première en cette année du centenaire du Manitoba: «une brève rencontre de vingt minutes sur la place publique» avec la reine Elizabeth II *(La Liberté et le Patriote, 22 juillet 70)* et un tout nouveau concours, le saut de grenouilles.

«On était à la recherche d'une idée originale pour la fête du Centenaire» se souvient Luc Dandenault, un des membres du comité organisateur d'alors. «Un jour, j'écoutais la radio et j'ai entendu qu'en Californie, 20 000 personnes avaient assisté à un concours de grenouilles, et que le monde gageait dessus», explique-t-il, «Après en avoir débattu au comité, on s'est dit que ça nous prenait ça et qu'on pouvait montrer qu'on savait rire de nous autres aussi.»

«Quand ils ont entendu parler de saut de grenouilles, les gens se sont demandés ce que c'était,» raconte Luc Dandenault qui précise qu'au début,» c'était réservé aux V.I.P., comme les membres du Parlement, les maires, les préfets...» «Le maire de Saint-Pierre, Fernand Lavergne, leur avait lancé un défi», ajoute Gérald Fontaine, actuel président du comité des Folies Grenouilles.

Rossillon

Résultat des courses? «Le gagnant, Georges, sauta 7 pieds, 1 pouce et 1/4. L'heureux propriétaire de cette grenouille prodige était M. Alfred Driedger, maire de Hanover», rapporte **La Liberté et le Patriote du 22 juillet 70.**

«Quant à la grenouille de M. Fernand Lavergne, maire de Saint-Pierre, elle fut disqualifiée. Elle s'appellait Rossillon. Le vétérinaire a prétendu que la température de son corps était trop basse!» écrit le journaliste.

Trois ans plus tard, et sans que Rossillon ne trempe dans l'affaire, la fête organisée autour de ce concours de sauts a pris le nom de «Folies grenouilles». Et les enfants ont pu, eux aussi, engager leurs grenouilles dans ce championnat doté de prix de plus en plus importants.

Luc Dandenault ne cache pas que cette compétition de grenouilles n'a pas plu à tout le monde et que certains n'ont jamais trouvé là l'occasion de se taper sur les cuisses, mais il estime qu'elle «a été très bénéfique pour la renommée de Saint-Pierre-Jolys» et que cela a valu au village «beaucoup de commentaires dans les médias».

S.J.

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ

JUILLET

Vendredi 25

Saint-Boniface: René Desaulniers et Cheg à la Terrasse du Centre culturel franco-manitobain dès 21h30.

Samedi 26

Saint-Léon: Jounrée champêtre organisée par le Club sportif et la brigade des pompiers volontaires (tournoi de balle molle, jeux pour les jeunes, boules belges, danse...). Dès 9h00 le matin. (744-2646; 744-2098)

Saint-Boniface: Patrice Boulianne et invité(e)s à la Terrasse du Centre culturel franco-manitobain dès 21h30.

Sainte-Anne-des-Chênes: Fête de sainte Anne. Prière et dévotion à sainte Anne à 19h30: célébration eucharistique célébrée par Mgr Antoine Hacault à 18h00 suivie d'une procession aux flambeaux et l'ouverture officielle du projet d'embellissement du parvis de l'église.

Dimanche 27

Saint-Léon: Journée champêtre organisée par le Club sportif et la brigade des pompiers volontaires (tournoi de fastball, jeux pour les jeunes). (744-2646; 744-2098)

Mardi 29

Saint-Boniface: Mardi Overdose Théâtre à la Terrasse du Centre culturel franco-manitobain dès 21h30.

Winnipeg: La pièce One Winter's Night de Sue Matheson au Gas Station, 445, avenue River à 20h. (284-5870)

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Jeudi 31

Saint-Boniface: Kelley Fry, Hélène Molin et Michèle Grégoire à la Terrasse du Centre culturel franco-manitobain dès 21h30.

Saint-Pierre-Jolys: Bingo à l'aréna dès 20h.

Winnipeg: La pièce One Winter's Night de Sue Matheson au Gas Station, 445, avenue River à 20h. (284-5870)

AOÛT

Vendredi 1

Saint-Pierre-Jolys: Soirée dansante avec Cathy St-Germain à l'aréna à 20h.

Samedi 2

Saint-Pierre-Jolys: Tournoi de balle, défilé et amusements populaires à 9h30, promenade en ballon à air chaud à 13h; spectacle pour enfants par Len Udow, à 13h30; éliminatoires pour le concours d'adultes du saut de grenouilles, à 15h30; Mud-Bog, à 17h; et soirée dansante avec le groupe Destiny à l'aréna à 20h.

Dimanche 3

Saint-Pierre-Jolys: Finales du concours pour enfants du saut de grenouilles à 12h30; tounoie de fer à cheval à 13h; promenade en ballon à air chaud à 13h; Mime pour enfants à 13h30; sauts de grenouilles pour les V.I.P. à 15h; concours national du saut de grenouilles à 16h; et soirée dansante avec le groupe de Destiny à l'aréna à 20h.

ATTENTION!

*Comme nous l'expliquions lors du lancement du CALENDRIER PROVINCIAL, il revient aux organisations de veiller à envoyer **par écrit** les détails essentiels des activités qu'elles souhaitent voir annoncé **GRATUITEMENT**.*

Quand les politiciens freinent



André BRIN

PORTRAIT SPORTIF

Quand l'équipe canadienne s'est présentée, en 1978, aux jeux du Commonwealth à Edmonton, seulement deux Manitobains y étaient. La représentation masculine avait été assurée par Peter Suderman, un des membres de l'équipe de poursuite de cyclisme.

Peter Suderman n'a su que deux semaines avant la compétition qu'il ferait partie de la formation canadienne. Ce fut une surprise en dépit du fait qu'il avait participé au championnat mondial de 1977. «J'ai commencé avec l'équipe nationale en 1977. Je figurais dans les plans de l'équipe, je le savais. Mais, les jeux du Commonwealth semblaient représenter quelque chose de trop grand.»

La participation du winnipégois de 19 ans aux jeux du Commonwealth n'a pas été des plus glorieuses. Il n'hésite pas à rappeler son plus grand souvenir des jeux. «Ce sera toujours cette chute en courses qui ressortira de ces jeux-là.»

«Je n'aime pas regarder ma carrière et voir ce que j'aurais pu faire. Je préfère apprécier ma carrière dans son ensemble. Ma carrière n'a pas été des plus phénomènales. Mais il y a eu beaucoup de moments qui marquent mes jours dans l'équipe nationale.»

C'est une job

Depuis Peter Suderman, aucun Manitobain n'a fait partie de l'équipe nationale de cyclisme. Depuis 1984, l'année de sa retraite, il n'a jamais cessé de suivre le cyclisme, surtout au niveau provincial.

«Les signes sont encourageants. Quand je vais voir une course, je vois souvent de nouveaux noms. L'intérêt est là. Le succès au niveau national ne devrait pas tarder.»

Maintenant que sa carrière compétitive est terminée, Peter Suderman, à 27 ans, a embarqué dans la vente d'équipement de sports. C'est aujourd'hui qu'il peut apprécier ses sept années avec l'équipe nationale. «L'honneur de jouer pour ton pays était important au début. Après un bout de temps, c'est une job que tu dois faire. Tu te concentres plus sur ta course, sur ce que tu dois faire.»

Les nerfs tendus

«L'impression générale, c'est que ces grandes compétitions sont des évènements sociaux. Mais ce n'est pas le cas. On s'entraine, on mange et on dort. Tout le monde pense à son affaire. Quand ta compétition est terminée, tu peux assister aux autres épreuves. Là, tu as plus de chances de rencontrer du monde.»

«C'est facile d'être impressionné par la grandeur d'un évènement comme la compétition à Edmonton. Mais lorsque tu t'apprêtes à commencer ta course, tu ne penses qu'à ta course. Cinq ou dix minutes avant la course, les nerfs sont tendus. Je me souviens que je me disais: Là, c'est arrivé. Ce n'est plus demain matin, c'est maintenant.»



Peter Suderman, «En 1973, j'ai eu ma première bicyclette à dix vitesses. L'année d'après, j'ai remporté la troisième place au championnat junior canadien. Mon succès était très encourageant puisque j'étais plus jeune que mes adversaires.»

En 1980, Peter Suderman aurait certainement fait partie de l'équipe canadienne aux jeux olympiques de Moscou. Justement, l'équipe de cyclisme était en plein entraînement lorsque le mot leur est venu que le Canada n'allait pas participer.

Un train déraillé

«C'était vraiment frustrant. Beaucoup d'argent et de temps avaient été investis dans notre entraînement. Et, tout à coup, un politicien arrive avec sa baguette magique et il n'y a plus rien.

«Déjà, c'est embêtant que le sport serve d'arène politique. Mais, de plus, ces décisions n'ont pas eu l'effet voulu. La situation a-t-elle changé avec ce boycottage? Pas du tout. J'aimerais que les politiciens trouvent un autre moyen d'influence. C'est maintenant un train déraillé. Regarde les jeux du Commonwealth de cette année. C'est la même histoire».

Peter Suderman suivra attentivement les jeux du Commonwealth qui commencent cette semaine à Edinbourg en Écosse. «Les jeux du Commonwealth ne sont pas les jeux les plus compétitifs. Les Russes, les Américains et les Allemands n'y seront pas. Mais, les athlètes voient qu'ils ont une meilleure chance de remporter une médaille. C'est de la bonne motivation.»

Des événements à signaler?
UTILISEZ LE CALENDRIER

Des loisirs pour tous les goûts

Il y a un va-et-vient continu dans la région de la Montagne. Mais ce n'est pas pour dire que les gens ne se reposent pas pendant l'été. Ce sont plutôt les voyageurs qui ne se tiennent pas tranquilles.

Margaret Lussier, la secrétaire-trésorière de la municipalité de Lorne, explique que c'est toujours la même histoire l'été. «Beaucoup de familles ont un chalet à Spruce Woods, à Pelican Lake ou à Rock Lake. D'autres aiment camper pendant quelques semaines. Dans le village lui-même, il y a des visiteurs qui arrivent pour des réunions de famille, mais, en général, c'est la tranquillité qui règne.»

Les autres villages de la Montagne rendent compte des mêmes tendances. À Saint-Claude, par exemple, la secrétaire-trésorière, Simone Dupasquier affirme que les activités importantes sont déjà passées. «Depuis que les fêtes sont passées, c'est pas mal tranquille. Et puis, je m'attends à ce que ce soit de même pour ce qui reste de l'été.»

Roger Fouasse, le secrétaire-trésorier de Notre-Dame-de-Lourdes, poursuit: «C'est un grand va-et-vient. Les familles partent pendant une semaine ou deux. D'autres reçoivent de la visite. À part de ça, c'est pas mal tranquille.»

L'été dans La Montagne

Mais la tranquillité n'est pas ce qui caractérise les terrains de baseball, Le baseball connaît un succès habituel cet été. Plusieurs ligues de fastball termineront leur saison dans quelques semaines. Par contre, la balle molle et le slo-pitch occuperont les terrains de baseball jusqu'à la fin d'août, début septembre.

Pour se baigner, les piscines de Treherne et de Manitou sont les endroits préférés. Il y a aussi le lac de Stephenfield où les Montagnards ont aussi la chance de faire du ski nautique.

Les terrains de golf de Treherne et de Manitou sont des endroits populaires pour les amateurs de golf. Celui de Carman reçoit plusieurs autres amateurs de la région.

À Somerset, il y a d'autres programmes d'activités sportives. L'arène de curling est l'endroit idéal pour faire du patin à roulettes. Il y a un club de tir au fusil, et depuis cet été, un club de tir à l'arc.

En plus, le village de Somerset offre chaque année aux jeunes un programme sur le terrain de jeux.

Les festivals sont pas mal tous terminés dans la région de la Montagne. Il reste encore la fin de semaine du 9 et 10 août à Notre-Dame-de-Lourdes pendant laquelle la Société d'agriculture organisera une exposition. Et, il va sans dire, il y aura un tournoi de balle.

André BRIN

Des sports pour habiller les pompiers

Le Club sportif et la brigade de pompiers volontaires de Saint-Léon organisent diverses manifestations sportives au cours de deux journées champêtres, le 26 et le 27 juillet.

Les premiers voudraient construire des courts de tennis et les seconds ont besoin d'uniformes. Les deux ont donc besoin d'argent et se sont ainsi associés pour mettre sur pied un programme sportif pendant toute une fin de semaine.

Il y aura des tournois de balle molle et de fastball, de fer à cheval, de boules belges, des jeux pour les enfants et une soirée dansante. Sans oublier la «guillotine».

«C'est la première fois qu'on s'occupe de ça,» explique Luc Labossière, qui dirige la brigade de pompiers volontaires fondée l'été dernier.

«Nous sommes 18 à 19 pompiers volontaires à Saint-Léon *(moyenne d'âge 25 ans)* et nous devons acheter des uniformes qui reviennent à 900$ pièce. D'ici 5 ans, tout le monde devrait en possèder un, mais nous devons commencer à avoir un peu de fonds dès maintenant», explique Luc Labossière.

SAINT-LÉON

«On essaie d'organiser deux manifestations par an, l'hiver dernier, c'était une soirée dansante pour les jeunes et cet été, ce sont donc les journées champêtres avec le Club sportif», ajoute le soldat du feu.

Le Club sportif (*) souhaite, lui, développer les équipements sportifs à Saint-Léon: «les jeunes ont beaucoup utilisé la patinoire l'hiver dernier, et pour l'été, ce serait bien s'ils pouvaient disposer de courts de tennis», estime Odile Martel, la trésorière du Club.

Et une piscine? «C'est hors de nos moyens!» En attendant, il est quand même possible de se distraire et de se dépenser physiquement à Saint-Léon, ne serait-ce qu'en participant aux journées champêtres...

(*) Les responsables du Club sportif sont: Guy Toupin (président), Gilbert Comte, Doreen Geirnaert, Linda Grenier, Hubert Labossière, Gilles Martel, Odile Martel, Donald Rondeau et Lucille Rondeau.

S.J.

À 45 ans, la Coopérative veut consolider l'acquis

«L'avenir paraît bon», estime Fraser McIntosh, président du conseil d'administration de la Coopérative de Saint-Léon, «même si cela pourrait être un peu plus difficile».

L'activité de la Coopérative, spécialisée dans la distribution *(essence, bois, quincaillerie, épicerie, engrais)* et la construction de bâtiments, est en effet étroitement liée à la santé de l'agriculture. Et aux revenus des agriculteurs.

Si le conseil d'administration de la Coopérative de Saint-Léon garde confiance, c'est parce qu'elle n'a «pas été autant affectée, en 1985, par les problèmes économiques qu'elle aurait pu l'être», est-il écrit dans le rapport pour la 44e assemblée annuelle qui s'est tenue à la fin du mois de juin.

«Les ventes ont augmenté; c'est quasiment miraculeux», déclare Raynald Labossière, directeur de la Coopérative. Mais l'explication du miracle, c'est dans le système coopératif lui-même qu'il faut aller la chercher.

«On donne à nos membres de bons prix et de bons services», affirme-t-il. Pour lui, «le succès des coopératives dépend aujourd'hui de la compétence des responsables du marketing qui doivent bien traiter la clientèle.»

Il est important, notamment, que les sociétaires perçoivent en retour, «pour leur loyauté», des dividendes. Cette année, ils ont reçu au total 231 396$ en argent comptant. Sur un chiffre d'affaires de 11 millions de dollars *(en augmentation de 350 000$ par rapport à celui de l'année précédente)* la Coopérative de Saint-Léon a réalisé un bénéfice net de 536 000$ *(soit près de 5 pour cent du chiffre d'affaires)* en légère diminution par rapport au précédent.

«Le secteur de la construction se porte bien cette année», ajoute Raynald Labossière. Un lotissement de 11 maisons est en cours de construction à Ile-des-Chênes et la Coopérative bâtit d'autres habitations à Saint-Léon, Morris, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Alphonse, Elie...

S'il agit dans l'immédiat de «consolider l'acquis plutôt que de se lancer dans une expansion hasardeuse», les responsables de la Coopérative peuvent tout de même afficher une certaine sérénité. «Les gens sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à la Coopérative et à s'y intéresser davantage», note le président Fraser McIntosh. Elle a en effet accueilli l'an dernier 170 nouveaux membres.

Mais, lors de cette assemblée annuelle, ce sont les fondateurs de la Coopérative que les 250 personnes présentes *(un record)* ont honorés. «Des fondateurs qui se sont donnés sans égoïsme» pour que l'entreprise coopérative réussisse. Les trois survivants, Hector Labossière, René Martel et Urbain Rondeau ont ainsi reçu une distinction à l'occasion du 45e anniversaire de la création de la Coopérative de Saint-Léon.

Le nouveau conseil d'administration se compose de: Fraser McIntosh *(président)*, Rhéal Labossière *(vice-président)*, Roland Talbot *(secrétaire)*, Hubert Chappelaz, Hubert Deroche, Paul Grenier et Ron Lowry *(conseillers)*.

Stéphane JARRE

Caisse populaire: l'année des changements

Le 45e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Sainte-Agathe était en fait une première. Car la Caisse a fusionné le 1er février dernier avec celle d'Aubigny.

La trentaine de membres qui assistait à la réunion fin juin a pu prendre le pouls de cette nouvelle hydre à deux têtes et constater qu'elle se portait bien. Même si les comparaisons entre l'exercice financier 85/86 et le précédent n'ont pas grand sens, puisque le regroupement est intervenu en cours d'exercice.

Cette fusion a eu pour effet de renforcer la présence de la Caisse populaire à Aubigny, ce qui peut paraître paradoxal. Mais comme l'explique le directeur de la Caisse de Sainte-Agathe/Aubigny, la succursale d'Aubigny a bien plus de poids maintenant.

SAINTE-AGATHE AUBIGNY

Non seulement, elle est ouverte 5 jours par semaine et pendant toute la journée depuis qu'elle a été associée à la Caisse de Sainte-Agathe, mais en plus la clientèle d'Aubigny a accès à une gamme plus étendue de services, grâce, notamment, à l'installation d'un terminal d'ordinateur.

Surtout, les membres installés à Aubigny peuvent bénéficier d'un volume plus important de prêts. "Nous entendons bien accorder davantage de crédits du côté d'Aubigny, notamment aux agriculteurs", déclare Cyrille Durand.

25ième

Au 31 mars 86, les deux caisses avaient prêté en un an 3,3 millions de dollars et avaient reçu en dépôts 4,8 millions de dollars. Elles ont dégagé un bénéfice net d'exploitation de 20 400$ et porté le montant des réserves à 213 000$, soit 4,2 pour cent de l'actif (5 129 162$), "On est sur la bonne route pour atteindre les 5 pour cent", ajoute Cyrille Durand.

La Caisse populaire de Sainte-Agathe/Aubigny ne tient pas à affirmer sa présence que dans l'économie des deux villages de la Rouge et se contenter d'accroître le volume de ses prêts. "Nous allons continuer à nous impliquer dans la vie sociale par la publicité, par l'achat de revues pour les écoles, etc...", annonce Cyrille Durand. "Nous voulons participer à la vie des deux villages sans en délaisser aucun", ajoute le directeur de la Caisse populaire en rappelant les célébrations du 7 juin marquant le 25e anniversaire de la Caisse d'Aubigny.

Le Conseil d'administration de la nouvelle Caisse fusionnée est représentatif de sa dualité en se composant de membres des deux villages: Gaston Brémault, Léopold Chartier, Denis Gratton, David Ritchot et René Vermette.

Stéphane JARRE

VIE SOCIALE

Naissance

Joël Donald Tétrault, fils de Joanne Gerardy et Luc Tétrault de Woodridge, né le 29 juin.

Mariages

Mona Vermette, fille de Paulette Grégoire et Germain Vermette, de Saint-Jean-Baptiste, et **Rossel Sabourin**, fils de Yvette Lafond et Luc Sabourin, de Saint-Jean-Baptiste, se sont mariés le 5 juillet.

Elisabeth Nguyen, fille de Joseph et Marie Nguyen de Winnipeg et **Philippe Vo Van Tru**, fils de Madame Veuve Vo Van Tru de Winnipeg en la Chapelle Saint-Louis, Saint-Boniface, samedi 19 juillet. Le concélébrants étaient l'abbé Antoine Vo Van Hoa et l'abbé Louis Laurencelle.

Décès

Flora (Hupé) Ste-Marie, épouse de feu Arthur Hupé en première noce, de feu Placide Berriault en seconde noce, de Adrien Ste-Marie en troisième noce, de Sainte-Anne-des-Chênes, décédé le 1er juillet à l'âge de 78 ans.

Philippe Joseph Barnabé, époux d'Agnès Barnabé (née Vincent), du Parc Windsor, décédé le 7 juillet à l'âge de 69 ans.

Amédée Collette, époux de Bella Rivard, anciennement de Morris, décédé à Sainte-Anne-des-Chênes le 12 juillet à l'âge de 87 ans.

Sylvio Roméo Vincent, époux de Florette Thérèse Vincent, de Pine Falls, décédé le 11 juillet à l'âge de 56 ans.

Théodore Alphonse Joseph Laplante, époux de feu Joséphine Laplante, décédé à Saint-Boniface le 11 juillet à l'âge de 66 ans.

Marie-Flore Bourdon (née Dheilly), épouse de feu Louis Bourdon, de Saint-Boniface, décédée le 9 juillet à l'âge de 88 ans.

Joseph-Emile Ducharme, époux de feu Lisa Ducharme, de Saint-Ambroise, décédé le 10 juillet à l'âge de 67 ans.

Beatrice Durupt (née McIvor), épouse de feu Eugène Durupt, de Winnipeg, décédée le 6 juillet à l'âge de 65 ans.

Lydia Liban (née DeClerq), épouse de feu Hortal Liban, anciennement de Swan Lake, décédée à Notre-Dame-de-Lourdes le 7 juillet à l'âge de 83 ans.

Rose Claire Colliou, de Winnipeg, décédée à l'âge de 62 ans.

Isabel M. Chevrier, de Saint-Boniface, décédé le 8 juillet à l'âge de 72 ans.

Laurent Routhier, époux de Gabrielle Ritchot, de Saint-Boniface, décédé le 8 juillet à l'âge de 65 ans.

Damase O. Carrière, époux de Edith Carrière, anciennement de Saint-Pierre-Jolys, décédé à Winnipeg le 13 juillet à l'âge de 73 ans.

Sylvio Roméo Vincent, époux de Florette Thérèse Vincent, anciennement de Saint-Georges, de Pine Falls, décédé le 11 juillet à l'âge de 56 ans.

Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au 237-4823. Un service gratuit pour les abonné(e)s.

À l'occasion du

60e ***anniversaire de mariage***

d'Antonin Savoie et Marie-Jeanne Bohémier

leurs enfants invitent parents et amis à célébrer avec eux le dimanche 10 août 1986 entre 13h00 et 16h00 au foyer du CCFM, 340, boul. Provencher, Saint-Boniface.

Nécrologies

Odila Hébert
(née Lacroix)

Le 15 juillet au Repos Jolyo à Saint-Pierre est décédée, à l'âge de 89 ans, Odila Hébert de St-Pierre-Jolys au Manitoba.

Madame Hébert laisse dans le deuil trois filles: Cora de Saint-Pierre, Lorraine et Gérard Bérard de Saint-Joseph et Cécile Roy d'Ottawa; cinq fils: Paul, Léo et Benoit de Saint-Pierre, Bernard et son épouse Marie-Ange de Mesa en Arizona et Gilbert de Toronto; 16 petits-enfants; 18 arrière-petits-enfants; une soeur Alice Rae de Winnipeg; une belle-soeur Juliette (Léo) Lacroix de Élie au Manitoba. Elle fut précédée par son mari Henri Hébert en 1966; par une soeur Raymonde en 1943 et par deux fils en bas âge ainsi que par cinq soeurs: Berthe, Albertine, Anna, Alphonsine et Alma, et par deux frères: Léo et Louis.

L'exposition de la dépouille mortelle a eu lieu de 19h jusqu'à l'heure du service à 19h30 le jeudi 17 juillet en l'église de Saint-Pierre, l'abbé Lionel Bouvier officiant, suivi de l'enterrement au cimetière de Saint-Pierre.

Les membres de la famille désirent exprimer leurs sincères remerciements au personnel du Repos Jolys et de l'hôpital De Salaberry pour les bons soins accordés à leur mère.

Les amis qui le désirent pourront faire un don en la mémoire de Madame Hébert au De Salaberry District Hospital Guild, Saint-Pierre (Manitoba).

La direction des funérailles a été confiée à la chapelle funéraire Saint-Pierre (Loewen).



Léa Melnic (née Champagne)

Subitement à sa résidence d'été à St-Eustache au Manitoba, le jeudi 3 juillet 1986 est décédée Léa, à l'âge de 51 ans. Elle était l'épouse bien-aimée de John Melnic du 4-510, rue Langevin à Saint-Boniface.

Outre son époux, elle laisse ses deux enfants: Shelley et Dean; sa mère Mme Zénobie Champagne; deux soeurs: Norma et son mari Fernand Grégoire, Irène et son mari Normand Desrochers, ses beaux-parents M. et Mme J.S. Melnic de St-Eustache ainsi que de nombreux neveux et nièces. Elle fut précédée par son père, Léo Champagne en 1957.

La messe de la Résurrection fut célébrée le lundi 7 juillet à la Cathédrale de Saint-Boniface, suivie de l'enterrement au cimetière de Saint-Boniface.

Marie Flore Bourdon
(née Dheilly)

Paisiblement, à l'hôpital Saint-Boniface, après avoir lutté vaillament contre le cancer, est décédée à l'âge de 88 ans, Marie Flore Bourdon du manoir Holy Cross.

Madame Bourdon laisse dans le deuil trois filles: Raymonde et son époux Fernand Morier de Saint-Boniface, Suzanne McIntosh de Los Angeles, Thérèse et son époux Augustin Morier d'Orléans en Ontario; ses petits-enfants Gisèle et son époux Edward Kosowski, Rita Morier, Gilles Morier, Irène et son époux Michael Rixon, Roland et son épouse Janet et Alain Morier; trois frères: Emile et son épouse Marie de Laurier au Manitoba, Alfred de Vancouver et André de Saint-Boniface. Elle fut précédée par son mari Louis en 1965 et par son frère Jean-Marie.

Les prières ont été récitées à 19h le vendredi 11 juillet au Salon mortuaire Desjardins. Les funérailles ont eu lieu à 10h30 le samedi 12 juillet en l'église du Précieux-Sang avec le R.P. G. Labossière officiant, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Boniface.

Les porteurs étaient Gilles Morier, Roland Morier, Alain Morier, Edward Kosowski, Jean Crausaz et Daniel Morier.

René Robert

Paisiblement, le vendredi 18 juillet 1986 à l'âge de 67 ans, René Robert, mari et père bien-aimé est décédé à l'hôpital de Morris.

Il laisse dans le deuil son épouse Thérèse, ses 5 fils, Henri (sa femme Heather), Marcel (sa femme Karen), Arthur (sa femme Yvette), Roger et Charles; ses 7 filles, Dora Mangroo (son mari Ram), Louise Ouimet (son mari Gilbert), Aline Turenne (son mari Jolly), Béatrice Dupuis (son mari Luc), Liliane (son mari Danny Nolette), Lucille et Jeannine.

Il laisse aussi dans le deuil sa mère Nathlie, ses 2 soeurs, Mme Mélanie Nolette (son mari Albert) et Mme Laurette Denommé; ses 2 frères, Sylvain (sa femme Evelyn) et Philippe; 14 petits-enfants, de nombreux amis et parenté.

Les membres de la famille désirent remercier tout le personnel de l'hôpital Morris pour leurs soins dévoués.

Les prières auront lieu le lundi 21 juillet à 19h en l'église d'Aubigny suivies par les funérailles à 19h30. À la demande du défunt il n'y aura pas d'exposition de la dépouille mortelle.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent pourront faire un don au Canadian Cancer Society ou à la Manitoba Lung Association.

PRIÈRE À SAINT-JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas déespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore, usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoivent les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement..., (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô Saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

DÉCISION

Décision 86-676. **Greater Winnipeg Cablevision Limited** Secteur de Winnipeg (Manitoba). Approuvé — Majoration du tarif d'abonnement mensuel maximal de 6,72$ à 6,74$.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du CRTC peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du CRTC et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du CRTC en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313l Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada



Travaux publics Canada **Public Works Canada**

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçus jusqu'à 14h (heure d'été du centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional de$ services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans à l'adresse susmentionnée, ou en téléphonant au numéro 949-2372.

SERVICE

No 7015-W48/86-88-004 — Winnipeg (Manitoba)
Édifices gérés par T.P.C.
Enlèvement des ordures

Date limite: le mercredi 6 août 1986
Dépôt: aucun

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

APPEL D'OFFRES



Travaux publics Canada **Public Works Canada**

Travaux publics Canada, mandaté par la Société canadienne des Postes, recevra les soumissions cachetées portant sur le projet décrit ci-dessous, adressées au Chef, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 5013, 51e rue (C.P. 518) Yellowknife (T.-N.-O) X1A 1S8, jusqu'à 14h (H.A.R.), à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No. 620195
Yellowknife (T.-N.-O.)
Conception et construction d'un établissement postal

Date limite: **14 août 1986**
Dépôt: **100,00$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: pièce 200, 2e étage, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, Édifice Harry Hays, 220, 4e avenue S.E., Calgary (Alberta); 1100 Édifice Motherwell, 1901, av. Victoria, Régina (Saskatchewan); 2221 Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 201 Édifice fédéral, 269 Main. St., Winnipeg (Manitoba); Yellowknife, Inuvik, Ft. Smith et Hay River (T.-N.-O.). On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs à Edmonton et à Calgary (Alberta), à Régina et à Saskatoon (Saskatchewan), à Winnipeg (Manitoba) et à Yellowknife (T.-N.-O.).

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canadsa. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Canada

POUR LES TOUT PETITS!





Peux-tu trouver 9 objets qui ne **poussent pas dans un jardin? Colorie.**



Relie les points de 1 à 38. Colorie la figure qui appraîtra.

Réponses:
Chapeau, clé, bague, bas, crayon, balai, cerf-volant, cadran, poisson

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









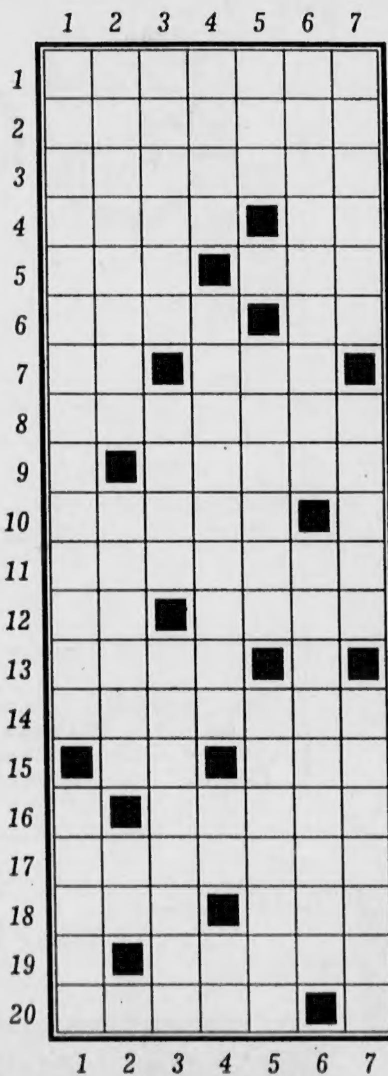
MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Racontes. - **2** Allongera. - **3** Juments. - **4** Registre parisien. Nazi. - **5** Habitation des oiseaux. Existence. - **6** Berceau des Sagiens. En tête de peloton. - **7** Finit un devoir. Solution. - **8** Provient. - **9** Curé de Saint-Sulpice. - **10** Grognas. - **11** Pénètrent. - **12** Divinité égyptienne. Lac d'Italie. - **13** Près de Dreux. - **14** Feras payer cher. - **15** A lui. Grecque. - **16** Baisse le ton. - **17** Un des Etats-Unis. - **18** Arme poétique. Partie de tennis. - **19** Ville de Syrie. - **20** Asséchés.

Verticalement

1 Réexamineras. Résultat d'une action. - **2** Bouchère. Fruit savoureux. Laize. - **3** Blême. Pistolet. Préparer longuement. - **4** Fils de Sem. Durée des études. Erbium. Moitié. - **5** Pareil. Brilles. Réductions de prix. - **6** Maladie de la peau. Vers parasites. - **7** Tamisée. Muse de l'élégie. Ordures.



Durant tout l'été, un nouveau rendez-vous pour les cruciverbistes. Des mots croisés pas compliqués!

Solution:

RELATES
ETIRERA
CAVALES
OLIM•SS
NID•VIE
SEES•PE
IR•CLE•
DECOULE
E•OLIER
RALAS•A
ENTRENT
RA•ISEO
ANET•M•
SALERAS
•SA•ETA
E•BEMOL
FLORIDE
FER•SET
E•EMESE
TARIS•S

C'est une vraiment belle sortie

Les hauts et les bas des Bombers, Jules Balcaen les a connus. Depuis la fin de l'époque de Bud Grant jusqu'au règne de Coach Cal. En passant par Joe Zaleski et Jim Spavital.

Ça fait depuis 1969 que le président du Club sportif de La Broquerie détient un billet de saison pour les matchs des Gros Bleus. Un billet qu'il «ne laissera jamais allé».

Le 5e Quart

C'est en grande partie dû à son frère, Louis, que le camionneur-champion est un fervent du football canadien. «Louis a été mordu du football lorsqu'il était au Collège de Saint-Boniface. Il m'a expliqué le jeu et j'ai commencé à suivre ça.»

À suivre ça de près, si l'on ose dire! «Quand on a acheté nos billets de saison en 1969, il y avait une estrade juste derrière le banc des Bombers. Lorsqu'ils ont construit les gradins d'en haut, ils ont enlevé ces sièges-là.»

«En échange, ils nous ont demandé si on prendrait des sièges faisant face au centre du terrain. C'était comme demander à un cheval s'il voulait de l'avoine!»

Assis dans la quinzième rangée du côté ouest, faisant face au centre du champ, Jules Balcaen est idéalement placé pour observer ce jeu qu'il aime. «Ce que j'aime, c'est que c'est un jeu de contact. Ce n'est pas un jeu d'enfant d'école».

«Et puis, c'est un jeu où tout est possible. Tu ne sais pas ce qui va arriver. Le football canadien, c'est un jeu ouvert. Pas comme le football américain, comme l'équipe à Bud Grant. Ça c'est ennuyant. Au football canadien, tu as trois essais seulement. Il faut que tu fasses quelque chose avec le ballon.»

«Ce que j'aime aussi, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de parties. C'est en été et c'est une vraiment belle sortie. Disons que c'est un peu ridicule de jouer en novembre, de jouer si tard que ça. Mais ça ne m'a jamais empêché d'y aller.»

Et les Bombers, édition 1986. Qu'en pense Jules Balcaen? «Les quarts m'inquiètent. Quand Tommy Clements est chaud, ça marche. Je ne peux pas voir, par contre, comment des joueurs professionnels peuvent connaître des hauts et des bas comme ça. Ça me chicotte un peu aussi qu'on n'a pas pu trouver un Matt Dunnigan».

Rien à s'inquièter pour l'instant. «Je regarde pour les éliminatoires», conclut Jules Balcaen. Pour une autre coupe Grey, peut-être. Un exploit que seul Cal Murphy a réussit depuis que Bud Grant a quitté le Manitoba pour le Minnesota.

Lucien CHAPUT



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien Chaput

POINT de CONTACTS

Revient la semaine prochaine

AGENTS D'IMMEUBLES

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les **PETITES ANNONCES**; c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:**

moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$ pour deux semaines**); **21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).**

RECHERCHE: Étudiant(e) tranquille et non fumeur pour partager une maison à Saint-Boniface. Disponible le 15 août. Composez le 235-0584.

À VENDRE: Roulotte Steury 1973, couche 7 personnes, réfrigérateur, poêle, fournaise, garde-robe, «add a room» qui s'accroche à la roulotte, 2 300$ o.m.o. Composez le 237-7282.
234-

À VENDRE: Restaurant licencié, de 50 places, sous-sol aménagé pour banquets, situé sur chemin bien fréquenté à La Broquerie, à 90 km de Winnipeg, dans une communauté francophone. Bon chiffre d'affaires, clientèle bien établie. Pour plus d'informations, composez le 1-424-5574 ou venez prendre un petit steak.
228-

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188

SPÉCIAUX D'ÉTÉ, chalet et salle de jeux. Tapis «gazon» à partir de 2,98$ et tapis à endos caoutchouté à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98$/v2, des centaines de bouts de rouleaux. Économisez 60%. Peinture et teinture. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h, 50 rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn. Composez le 233-3061.
227-

Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187

MIEL NATUREL à vendre à 1,00$ la livre, contenant inclus. Prix réduit pour gros achats. Composez le 475-5469.
219-

RECHERCHE une gardienne préférablement chez moi pour une fille de 14 mois, commençant le 2 septembre du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30. Après deux mois, l'emploi sera réduit à demi-temps. Southdale. Composez le 256-9203 après 17h.
240-

LA VIE DE CÉLIBATAIRE peut être plus intéressante si vous avez de la place dans votre coeur pour quelqu'un de spécial. Mes clients sont du genre dont on rêve. The Dating Place, 305-504, rue Main. Composez le 949-9139.
241-

MAISON À VENDRE: à Saint-Boniface, rue Langevin, 2 chambres à coucher, très propre, garage inclus, 39,900$. Composez le 237-4798 ou 256-3327.
242-

À LOUER: Suite meublée à l'exception de la chambre à coucher. Libre le 1er septembre pour un étudiant ou un travailleur tranquille du dimanche soir au vendredi. Composez le 233-2312 ou 233-5765.
243-

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de



Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Offre d'emploi

LA CAISSE POPULAIRE D'ILE-DES-CHÊNES

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE)

responsable du développement, de l'administration et du contrôle de la caisse populaire dans le cadre des politiques établies par le Conseil d'administration.

Exigences:

- excellente formation dans une institution financière;
- de l'initiative et des capacités d'organisation;
- personne avenante et dynamique possédant du leadership;
- capacité de communiquer efficacement, oralement et par écrit, en français et en anglais;
- expérience de gestion du personnel.

La caisse populaire:

La Caisse populaire d'Ile-des-Chênes, avec un actif de 4,3$ millions, offre des services financiers à plus de 1 075 membres.

Traitement:

Selon l'expérience et les qualifications.

Entrée en fonction:

Le 1er septembre 1986.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «Personnel et confidentiel», à:



Monsieur Paul Vandal
Président
La Caisse populaire d'Ile-des-Chênes
C.P. 48
Ile-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0

La Division scolaire de la Rivière-Seine n° 14

cherche un(e)

secrétaire-trésorier adjoint

pour le Bureau divisionnaire à Sainte-Anne au Manitoba.

Fonctions principales:

Voir à la tenue des livres de comptes et de salaires de la Division, à préparer les budgets, les rapports financiers et les rapports d'administration, ainsi que la surveillance des employés qui lui seront confiés.

Qualités requises:

— posséder, soit à la suite d'études, soit par expérience, ou les deux, une connaissance approfondie des méthodes de comptabilité et de salaires par ordinateur;

— posséder de l'expérience en surveillance et en direction d'un personnel;

— posséder une connaissance solide des principes de comptabilité généralement en cours, et la compétence nécessaire pour maintenir de bonnes méthodes de contrôle;

— parler et écrire couramment le français et l'anglais.

Une préférence sera accordée aux candidats qui:

— se préparent à l'obtention d'un grade en comptabilité;

— ont des aptitudes excellentes pour la communication orale et écrite.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, y indiquant le salaire que vous espérez, au:

Secrétaire-trésorier
La Division scolaire de la Rivière Seine no 14
C.P. 160
Ste-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

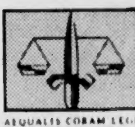


À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat — notaire

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-3155



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B (Hons.)
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

Austin M. Algée
Avocat-notaire
Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456
"Fier d'offrir les services dans votre langue".

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

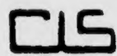
Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSUREURS

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle







233-7760 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES

Avions-Bateaux—Tours Trains

COMPTABLES AGRÉÉS

H.A.MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés

Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a
Robert A. Lafrenière, c.a.
Donald H. Smith, c.a.

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5

MÉTIERS

PONTIAC-BUICK-GMC



Birchwood MOTORS



DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

Pour des recommandations précises, appelez-moi au ***237-4823***

Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au ***237-4823***

David McNair

Comptables en management accredités

Robert & Company ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)

Tél.: **255-0260**
Michael Guertin

C.F. Freynet Distributeurs
Ste Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
"maple spread" & caramel
produits du Québec **422-8241**

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses